Pour l'utilisateur

Mode d'emploi



calorMATIC 470/2

Régulateur avec sonde extérieure

FR, BEfr, CHfr



Mentions légales

Type de document:	Mode d'emploi
Produit:	calorMATIC 470/2 – Sonde extérieure VRC 9535 – Sonde extérieure VRC 693
Groupe cible:	Utilisateur
Langue:	FRA
Numéro de document_version:	0020116708_02
Date de création:	22.11.2011

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH
Berghauser Str. 40 ▮ D-42859 Remscheid
Téléphone +49 21 91 18-0 ▮ Fax +49 21 91 18-28 10
info@vaillant.de ▮ www.vaillant.de

Sommaire

1 Remarques relatives à la documentation

1.1 Symboles et caractères utilisés

1.1.1 Symboles

Les symboles susceptibles d'apparaître sont les suivants :

⚠	Symbole de mise en garde (→ page 7)
ℹ	Symbole de remarque
►	Symbole représentant une action requise
◁	Symbole représentant le résultat d'une action
	Symbole représentant le remplissage de procès-verbaux et de listes de contrôle
	Symbole représentant une qualification requise
	Symbole représentant un outil nécessaire
	Symbole d'indication d'une valeur technique

1.2 Structure des consignes de mise en garde

Les mises en garde sont caractérisées par une ligne de séparation supérieure et inférieure. Elles sont structurées selon les principes de base suivants :



Danger !
Type et source du danger

Explication relative au type de danger.

► Mesures de prévention du danger

1.3 Observation des documents applicables

► Lorsque vous utilisez le régulateur, vous devez également impérativement vous conformer à toutes les notices d'emploi fournies avec les autres composants de l'installation de chauffage.

1.4 Conservation des documents

Conservez soigneusement ce mode d'emploi ainsi que tous les documents applicables afin

– qu'ils soient à disposition en cas de besoin,
– qu'ils soient disponibles et en bon état pendant toute la durée de vie de l'appareil,
– qu'ils puissent également servir aux utilisateurs ultérieurs.

1.5 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement aux appareils ayant les références d'article suivantes :

Référence d'article

Belgique	0020108128
Suisse	0020108128
France	0020108128

Tableau 1.1: Référence d'article





2 Sécurité

2.1 Mises en garde relatives aux opérations

Fonction des mises en garde

Les mises en garde ont pour fonction d'avertir des dangers concernant la manipulation du produit. Les dangers sont classés, nommés et décrits selon le degré de danger et complétés par des remarques ayant pour objectif d'éviter ces dangers.

Quand une mise en garde apparaît avant le début d'une tâche, le danger concerne toute la durée de cette tâche.

Quand une mise en garde apparaît immédiatement avant une instruction, le danger concerne la prochaine étape à exécuter.

Classification des consignes de mise en garde

Toutes les mises en garde sont caractérisées par un mot d'avertissement et un symbole d'avertissement triangulaire. La combinaison de ce mot d'avertissement et de ce symbole d'avertissement triangulaire définit le degré du danger.



Danger !
Caractérise un danger immédiat entraînant des blessures corporelles graves, voire la mort.



Danger !
Caractérise un risque de choc électrique immédiat entraînant des blessures corporelles graves, voire la mort.



Avertissement !
Caractérise une situation potentiellement dangereuse pouvant entraîner de légères blessures corporelles.



Attention !
Caractérise une situation pouvant entraîner des dommages matériels et environnementaux.

2.2 Qualifications requises

Cette notice s'adresse à des personnes susceptibles d'utiliser une installation de chauffage et qui ne disposent pas d'une expérience ou de connaissances techniques spécifiques en la matière.

2.2.1 Utilisateur

Définition :

Utilisateur formé (utilisateur normal)	L'utilisateur est chargé de la commande et de l'entretien de l'appareil. Il est responsable du respect des intervalles de maintenance. Il n'a pas besoin de connaissances techniques ni d'expériences particulières. L'installateur spécialisé agréé doit initier l'utilisateur aux thèmes suivants. – Consignes générales de sécurité – Fonctionnement et emplacement des dispositifs de sécurité de l'installation – Utilisation de l'appareil – Mode d'économie d'énergie – Travaux d'entretien

2.3 Consignes générales de sécurité

2.3.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

L'installation de l'appareil doit exclusivement être effectuée par un installateur spécialisé. L'installateur spécialisé se porte également garant de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement.

2.3.2 Danger de mort en cas d'eau potable souillée

A des fins de protection contre les infections causées par des agents pathogènes (légionnelles), le régulateur est équipé d'une fonction de protection contre les légionnelles. Lorsque la fonction de protection contre les légionnelles est activée, l'eau est réchauffée dans le ballon d'eau chaude sanitaire à une température supérieure à 60 °C pendant au moins une heure. L'installateur agréé active la fonction de protection contre les légionnelles lors de l'installation du régulateur.

▶ Demandez à l'installateur agréé s'il a activé la fonction de protection contre les légionnelles.
▶ Faites vous expliquer par l'installateur agréé comment agit la fonction de protection contre les légionnelles.

2.3.3 Risque d'ébouillantement avec l'eau chaude

Il existe un risque d'ébouillantement aux points de puisage d'eau chaude lorsque les températures de consigne sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées encourent un risque même avec des températures moins élevées.

▶ Choisissez une température de consigne appropriée.

Si la fonction de protection anti-légionelles est activée, demandez à votre installateur spécialisé :

– à quel moment la protection anti-légionelles se déclenche,

- à quel moment l'eau chaude redescend à la température désirée,
- si l'installation de chauffage comporte une vanne mélangeuse pour éviter les brûlures,
- ce qu'il faut faire pour éviter les brûlures.

2.3.4 Risque de dysfonctionnement

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.
- ▶ Exploitez uniquement l'installation de chauffage dans un parfait état technique.
- ▶ Faites éliminer immédiatement les dérangements et les endommagements affectant la sécurité.

2.3.5 Dommage causé par le gel suite à la désactivation de l'appareil

Si vous désactivez l'installation de chauffage, le gel risque d'endommager certaines parties de l'installation.

- ▶ Ne débranchez pas la chaudière du réseau électrique.
- ▶ Laissez l'interrupteur principal de l'installation de chauffage en position "1".

2.3.6 Dommage causé par le gel suite à une température ambiante trop faible

Si une température ambiante trop faible est réglée dans certaines pièces, il se peut que le gel endommage certaines parties de l'installation de chauffage.

- ▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l’installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.
- ▶ Observez la fonction de protection antigel.

2.4 Marquage CE

CE Le marquage CE atteste que le régulateur satisfait aux exigences fondamentales des directives applicables.

2.5 Utilisation conforme aux prescriptions

État actuel de la technique

Ce régulateur est conçu selon l'état actuel de la technique et les règles reconnues en matière de sécurité.

Toute utilisation incorrecte ou non conforme peut cependant entraîner des dommages au niveau de l'appareil lui-même ou d'autres biens matériels.

Ce régulateur permet de piloter une installation de chauffage avec générateurs Vaillant et interface eBUS en fonction d'une sonde extérieure, selon des périodes programmables.

Le régulateur peut piloter la production d'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Usage non conforme aux prescriptions

Tout usage autre que l'usage conforme aux prescriptions ou tout usage qui en dépasserait le cadre est considéré comme non conforme aux prescriptions. Tout usage directement commercial ou industriel est également considéré comme non conforme. Le constructeur / fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages en résultant. L'opérateur est seul responsable du risque encouru.

Toute utilisation abusive est interdite !

Documents applicables

L'usage conforme aux prescriptions comprend :

- l'observation des manuels d'utilisation, d'installation et de maintenance fournis avec le produit Vaillant ainsi que ceux correspondant à d'autres modules et composants de l'installation
- l'installation et le montage conformément à l'autorisation de mise sur le marché des appareils et de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance présentées dans les notices.

3 Vue d'ensemble des appareils

3.1 Caractéristiques du produit

– avec sonde extérieure
– possibilité d'installation dans le logement ou la chaudière
– régule le générateur, l'eau chaude et la circulation le cas échéant
– possibilité de raccordement d'un module d'extension pour l'ajout d'un circuit de chauffage, d'un circuit solaire ou d'une circulation
– affichage de texte en clair
– écran rétroéclairé

3.2 Désignation de modèle et numéro de série

3.2.1 Désignation du modèle

Abréviation	Explication
'calorMATIC'	Régulateur Vaillant
4xx	avec sonde extérieure

Tableau 3.1: Désignation de type

3.2.2 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du régulateur et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.2.3 Numéro de série

Vous pouvez relever la référence d'article à 10 caractères à partir du numéro de série de l'appareil. Vous pouvez afficher le numéro de série sous "Menu → Informations → Numéro de série". La référence d'article se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

3.3 Structure de l'appareil

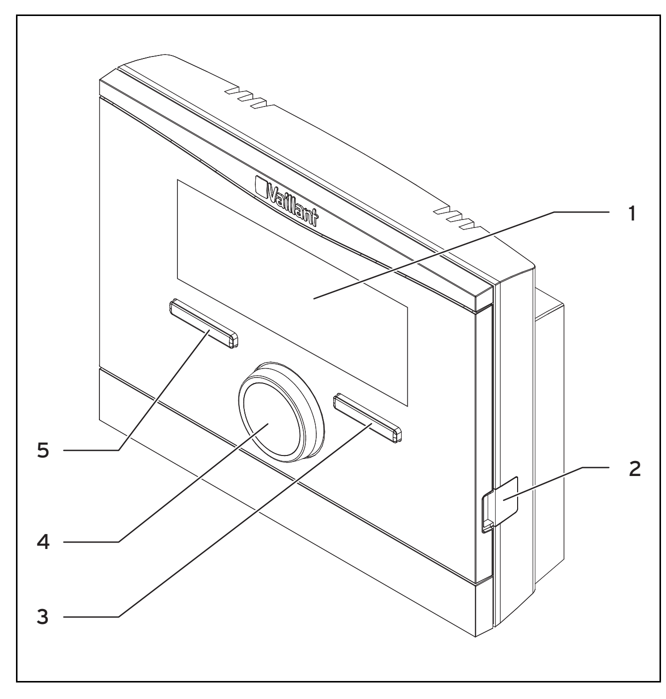


Illustration 3.1: Régulateur (vue de face)

1 Affichage
2 Prise de diagnostic
3 Touche de sélection droite
4 Sélecteur
5 Touche de sélection gauche

3.4 Fonction de régulation

Le régulateur pilote l'installation de chauffage et la production d'eau chaude au niveau du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé.

Si le régulateur est monté dans l'habitation, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude de l'intérieur de votre logement.

Si le régulateur est monté dans la chaudière, vous pouvez commander l'installation de chauffage et la production d'eau chaude à partir de la chaudière.

3.4.1 Installation de chauffage

Chauffage

Le régulateur vous permet de régler la température désirée à différentes périodes de la journée et pour les divers jours de la semaine.

Ce régulateur est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température montée à l'extérieur. La sonde de température mesure la température extérieure et transmet les valeurs au régulateur. Si la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage Vaillant. Si la température extérieure augmente, le régula-

teur diminue la température de départ. Le régulateur réagit ainsi aux fluctuations de la température extérieure et agit sur la température de départ pour maintenir une température ambiante constante, conforme à la température que vous avez réglée.

Rafraîchissement

En cas de raccordement d'une pompe à chaleur avec fonction de rafraîchissement, le régulateur prend en charge la fonction de rafraîchissement.

Le régulateur permet de définir la température désirée ainsi que la durée de rafraîchissement.

La sonde de température ambiante mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est supérieure à la température désirée paramétrée, le régulateur abaisse la température de départ.

Module mélangeur 'VR61/3'

Si un module mélangeur **'VR61/3'** est raccordé, le régulateur peut piloter deux circuits de chauffage :

– Pilotage différencié de deux circuits de chauffage, par ex. «CIRCUIT 1» pour un bâtiment à foyer unique et «CIRCUIT 2» pour un studio indépendant intégré à la maison.
– Pilotage différencié de deux circuits de chauffage dans un logement, par ex. «CIRCUIT 1» pour les radiateurs et «CIRCUIT 2» pour un chauffage au sol.

Gestionnaire hybride

Si une pompe à chaleur est raccordée, le gestionnaire hybride cherche à couvrir les besoins en énergie signalés en optimisant les coûts, en fonction des possibilités techniques.



Remarque

Pour que la pompe à chaleur et la chaudière puissent fonctionner ensemble efficacement, il faut que les tarifs (→ page 36) soient correctement paramétrés. Toute erreur de paramétrage des tarifs risque d'augmenter les coûts.

Le gestionnaire hybride s'allume lorsque le système signale des besoins en énergie et relaie les besoins en direction du générateur. Le gestionnaire hybride choisit le générateur auquel il va s'adresser en fonction des tarifs paramétrés par rapport aux besoins énergétiques.

3.4.2 Production d'eau chaude

Ce régulateur vous permet de régler la température et les périodes de production d'eau chaude. La chaudière chauffe l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température que vous avez réglée. Vous pouvez régler des plages horaires durant lesquelles de l'eau chaude doit être disponible dans le ballon.

3.4.3 Circulation

Si une pompe de circulation est intégrée dans l'installation de chauffage, il est également possible de régler des plages horaires relatives à la circulation. Pendant la plage horaire réglée, l'eau chaude du ballon d'eau chaude sanitaire circule vers les robinets d'eau puis retourne au ballon d'eau chaude sanitaire. Si vous ouvrez par ex. un robinet d'eau pendant ce temps, de l'eau chaude s'écoule immédiatement du robinet d'eau.

3.5 Fonction de protection antigel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation des dommages causés par le gel. La fonction de protection antigel surveille la température extérieure.

Si la température extérieure

– descend en dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la chaudière après la temporisation de la protection antigel et règle la température ambiante désirée sur 5 °C.
– est supérieure à 4 °C, le régulateur n'enclenche pas la chaudière, mais surveille la température extérieure.



Remarque

Votre installateur agréé effectue le réglage de la temporisation de la protection antigel lors de l'installation.

3.5.1 Fonction de protection antigel étendue

Si une pompe à chaleur est raccordée et que vous activez le mode spécial «Rafraîchissement», l'installation bénéficie d'une fonction de protection antigel étendue.

– Si la température extérieure reste inférieure à -4 °C pendant plus de 10 minutes, le régulateur désactive le mode spécial «Rafraîchissement».

4 Utilisation

4.1 Structure de commande

Le régulateur dispose de deux niveaux de commande hiérarchiquement supérieurs.

4.1.1 Niveau d'accès pour l'utilisateur

Le niveau d'accès pour l'utilisateur vous permet d'accéder aux informations importantes et vous offre des possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales. Une structure de menus vous permet d'accéder à des valeurs pouvant être réglées ou uniquement relevées.

4.1.2 Niveau d'accès pour l'installateur agréé

Le niveau d'accès pour l'installateur agréé permet à l'installateur agréé de régler d'autres valeurs pour l'installation de chauffage. Ces réglages ne peuvent être effectués que par une personne disposant de connaissances techniques, ce niveau est donc protégé par un code.

4.1.3 Structure des menus

La structure des menus du régulateur est divisée en quatre niveaux. Il existe trois niveaux de sélection et un niveau de réglage. L'affichage de base permet de passer au niveau de sélection 1 et, de là, vous pouvez accéder au niveau inférieur ou supérieur dans la structure des menus. Le niveau de sélection le plus bas donne accès au niveau de réglage.

4.1.4 Affichage de base

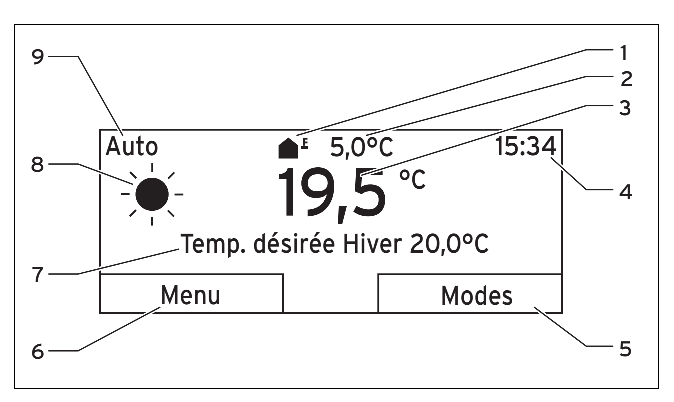


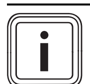
Illustration 4.1: Affichage de base

1 Symbole de la température extérieure actuelle
2 Température extérieure actuelle
3 Température ambiante actuelle
4 Heure
5 Fonction actuelle de la touche de sélection droite (touche programmable)
6 Fonction actuelle de la touche de sélection gauche (touche programmable)
7 Température désirée
8 Symbole de chauffage en mode «Auto»
9 Mode de fonctionnement réglé pour le chauffage

L'affichage de base correspond à l'affichage visible en permanence sur l'écran. L'affichage de base indique les réglages et les valeurs actuelles de l'installation de chauffage. Si vous effectuez un réglage au niveau du régulateur, l'écran bascule de l'affichage de base à l'affichage relatif au nouveau réglage.

L'affichage de base apparaît si vous

– appuyez sur la touche de sélection gauche et que vous quittez donc le niveau de sélection 1.
– n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes.



Remarque
Si votre installation de chauffage comporte deux circuits de chauffage indépendants, l'installateur spécialisé spécifie, lors de l'installation, si l'affichage de base indique les valeurs du «CIRCUIT 1» ou celles du «CIRCUIT 2».

4.1.4.1 Symboles de chauffage en mode «Auto»

Symbole	Signification
☀	Mode de chauffage actif pendant une plage horaire définie (Confort)
☾	Mode de chauffage actif en dehors d'une plage horaire définie (mode Réduit)

Tableau 4.1: Symboles du mode de chauffage

4.1.4.2 Fonction de touche programmable

Les deux touches de sélection ont une fonction de touche programmable. Les fonctions actuelles des touches de sélection figurent dans la ligne inférieure de l'écran. Selon le niveau de sélection, l'élément de liste ou la valeur activé(e) au sein de la structure des menus :

– la fonction associée à la touche de sélection gauche peut varier.
– la fonction associée à la touche de sélection droite peut varier.

Si vous appuyez par ex. sur la touche de fonction gauche, la fonction actuelle de la touche gauche passe de «Menu» à «Retour».

4.1.4.3 Menu

Si vous pressez la touche de sélection gauche «Menu», vous passez de l'affichage de base au niveau de sélection 1 de la structure des menus.

4.1.4.4 Mode

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite «Modes», vous passez directement de l'affichage de base aux réglages accessibles dans l'option «Modes». Ainsi vous pouvez modifier rapidement le mode (→ page 21) du «CIRCUIT 1» ou du «CIRCUIT 2».

Le circuit de chauffage que vous pouvez modifier dépend du réglage effectué par l'installateur spécialisé lors de l'installation.

4.1.4.5 Température désirée

La température désirée peut ne pas apparaître à l'écran selon le type de fonctionnement. C'est notamment le cas en mode «Eté». Comme il n'y a pas de chauffage en mode «Eté» et que par conséquent le circuit de chauffage est désactivé, il n'y a pas de température désirée.

Si le mode spécial «Rafraîchissement» est autorisé, l'affichage indique «Temp. désirée été».

4.1.5 Niveau de sélection

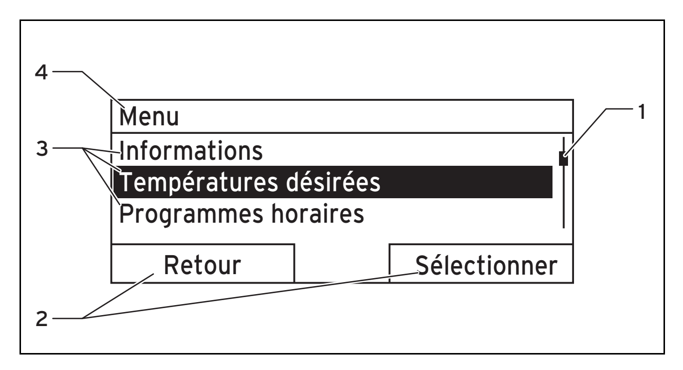


Illustration 4.2: Zones d'affichage dans les niveaux de sélection

1 Barre de défilement (uniquement si toutes les entrées de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran)
2 Fonctions actuelles des touches de sélection gauche et droite (touches programmables)
3 Entrées de liste correspondant au niveau de sélection
4 Fonction actuelle ou niveau de sélection actuel

Vous naviguez au sein des niveaux de sélection jusqu'au niveau de réglage dans lequel vous souhaitez relever ou modifier des réglages.

4.1.6 Niveau de réglage

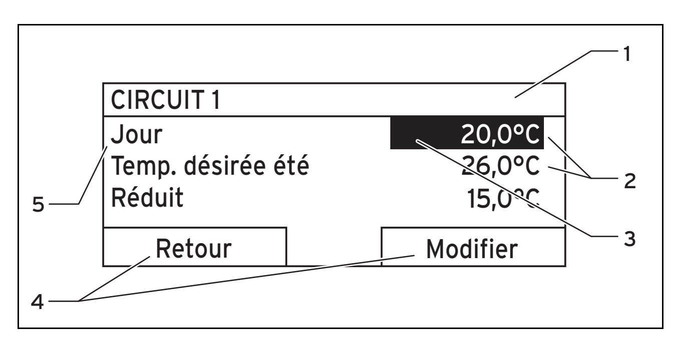


Illustration 4.3: Zones d'affichage dans le niveau de réglage

1 Niveau de sélection actuel
2 Valeurs
3 Curseur (police blanche sur fond noir) indiquant la sélection actuelle
4 Fonctions actuelles des touches de sélection gauche et droite (touches programmables)
5 Niveau de réglage

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner des valeurs que vous souhaitez relever ou modifier.

4.2 Concept de commande

Vous commandez le régulateur à l'aide de deux touches de sélection et d'un bouton rotatif (→ page 9).

Les touches de sélection permettent

– de naviguer au sein de la structure des menus à travers les niveaux de sélection et le niveau de réglage,
– de sélectionner un réglage,
– de valider une valeur,
– d'activer un mode de fonctionnement,
– d'annuler la modification d'une valeur.

Le bouton rotatif permet

– de naviguer entre les éléments de liste d'un niveau de sélection en tournant le bouton rotatif vers la gauche ou vers la droite,
– d'activer un niveau de sélection ou un niveau de réglage,
– de modifier une valeur sélectionnée.

L'écran affiche un niveau de sélection activé, un niveau de réglage ou une valeur sélectionnée par le biais d'une police blanche sur fond noir. Une valeur activée qui clignote signifie que vous pouvez modifier cette valeur.



Remarque
Si vous ne commandez pas le régulateur pendant plus de 5 minutes, l'écran revient vers l'affichage de base.

4.2.1 Utilisation de l'affichage de base

L'affichage de base vous permet de modifier directement le paramètre «Température de confort désirée» pour le jour actuel en tournant le sélecteur.

Température désirée
aujourd'hui: 18°C
Pour les autres jours aussi,
appuyer sur OK

OK

4.4: Demande de modification permanente de la température désirée

L'écran affiche un message demandant si vous souhaitez modifier le paramètre «Température de confort désirée» pour le jour actuel ou de façon permanente.

4.2.1.1 Modification du paramètre «Température de confort désirée» uniquement pour le jour actuel

▶ Tournez le bouton rotatif pour régler la température désirée.

◁ L'écran retourne à l'affichage de base après 12 secondes. La température désirée réglée est uniquement valable jusqu'à la fin de la plage horaire active du jour actuel.

4.2.1.2 Modification permanente du paramètre «Température de confort désirée»

1. Tournez le bouton rotatif pour régler la température désirée.
2. Pressez la touche de sélection droite «Ok».

◁ L'écran retourne à l'affichage de base. La modification du paramètre "Température de confort désirée" a été prise en compte de façon durable.

4.2.2 Exemple d'utilisation : modification de la date

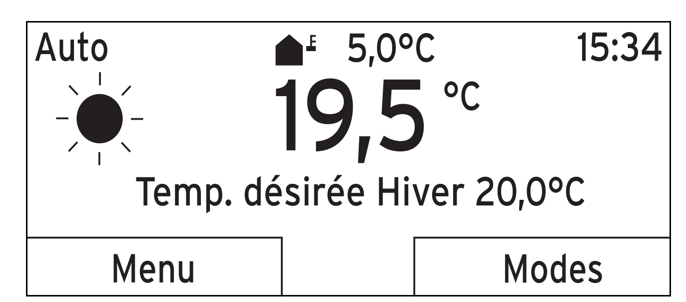


Illustration 4.5: Affichage de base

1. Si l'affichage de base n'est pas à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche «Retour» jusqu'à ce qu'il apparaisse.
2. Appuyez sur la touche de sélection gauche «Menu».

◁ Le régulateur se trouve à présent au niveau de sélection 1. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction «Retour» (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite est associée à la fonction «Sélectionner» (le niveau de sélection inférieur).

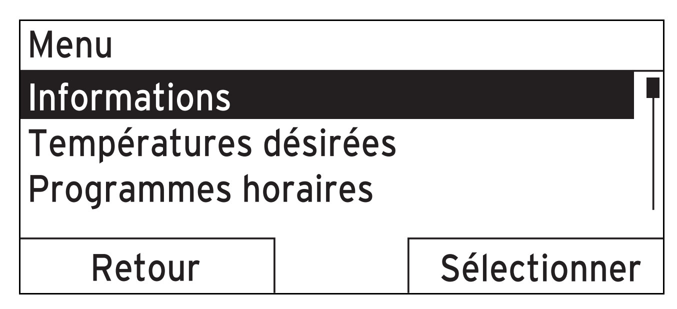


Illustration 4.6: Niveau de sélection 1 : «Informations»

3. Tournez le sélecteur de façon à mettre en surbrillance l'entrée «Réglages» dans la liste.

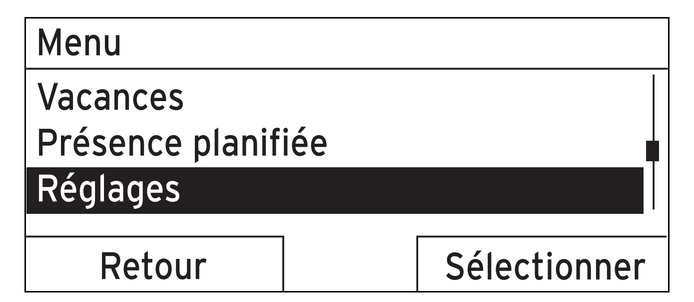


Illustration 4.7: Niveau de sélection 1 : «Réglages»

4. Appuyez sur la touche de sélection droite «Sélectionner».
   ◁ Le régulateur se trouve à présent au niveau de sélection 2.

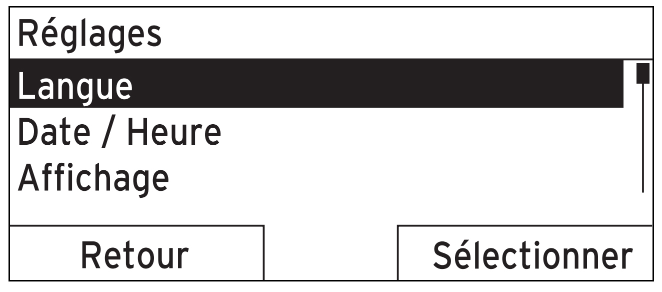


Illustration 4.8: Niveau de sélection 2 : «Langue»

5. Tournez le sélecteur de façon à mettre en surbrillance l'entrée «Date/Heure» dans la liste.

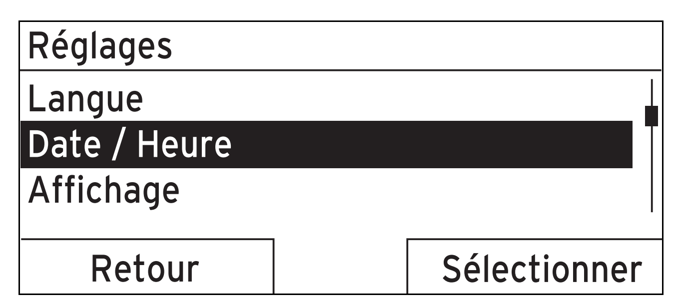


Illustration 4.9: Niveau de sélection 2 : «Date/Heure»

6. Appuyez sur la touche de sélection droite «Sélectionner».
   ◁ Le régulateur se trouve alors au niveau de réglage «Date». La valeur correspondant au jour est en surbrillance. La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction «Retour» (au niveau de sélection supérieur), tandis que la touche de sélection droite est associée à la fonction «Modifier» (la valeur).

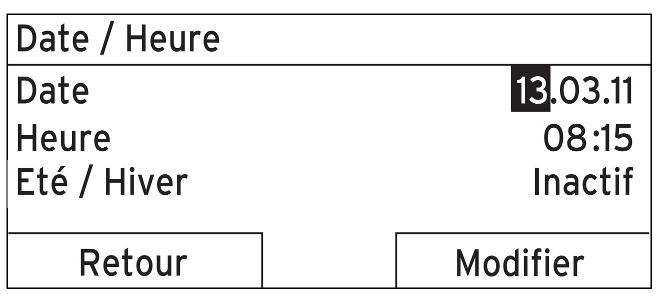


Illustration 4.10: Niveau de réglage : valeur du jour en surbrillance

7. Appuyez sur la touche de sélection droite «Modifier».
   ◁ La valeur en surbrillance se met à clignoter et vous pouvez la modifier en tournant le sélecteur.
   ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction «Annuler» (la modification), tandis que la touche de sélection droite est associée à la fonction «Ok» (pour valider la modification).

Date / Heure
Date 13.03.11
Heure 08:15
Eté / Hiver Inactif
Annuler OK

Illustration 4.11: Niveau de réglage : validation de la modification

8. Tournez le sélecteur pour modifier la valeur.

Date / Heure
Date 14.03.11
Heure 08:15
Eté / Hiver Inactif
Annuler OK

Illustration 4.12: Niveau de réglage : modification enregistrée

9. Appuyez sur la touche de sélection droite «Ok» pour valider la modification.
   ◁ Le régulateur a enregistré la date modifiée.

Date / Heure	
Date	14.03.11
Heure	08:15
Eté / Hiver	Inactif
Retour	Modifier

Illustration 4.13: Niveau de réglage : niveau précédent

10. Si la valeur sur fond clignotant est correcte, appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection droite «Ok».

    ◁ La touche de sélection gauche est alors associée à la fonction «Retour».

11. Appuyez plusieurs fois sur la touche de sélection gauche «Retour» pour revenir au niveau de sélection immédiatement supérieur, puis passer du niveau de sélection 1 à l'affichage de base.

4.3 Vue d'ensemble de la structure des menus

Deuxième circuit de chauffage

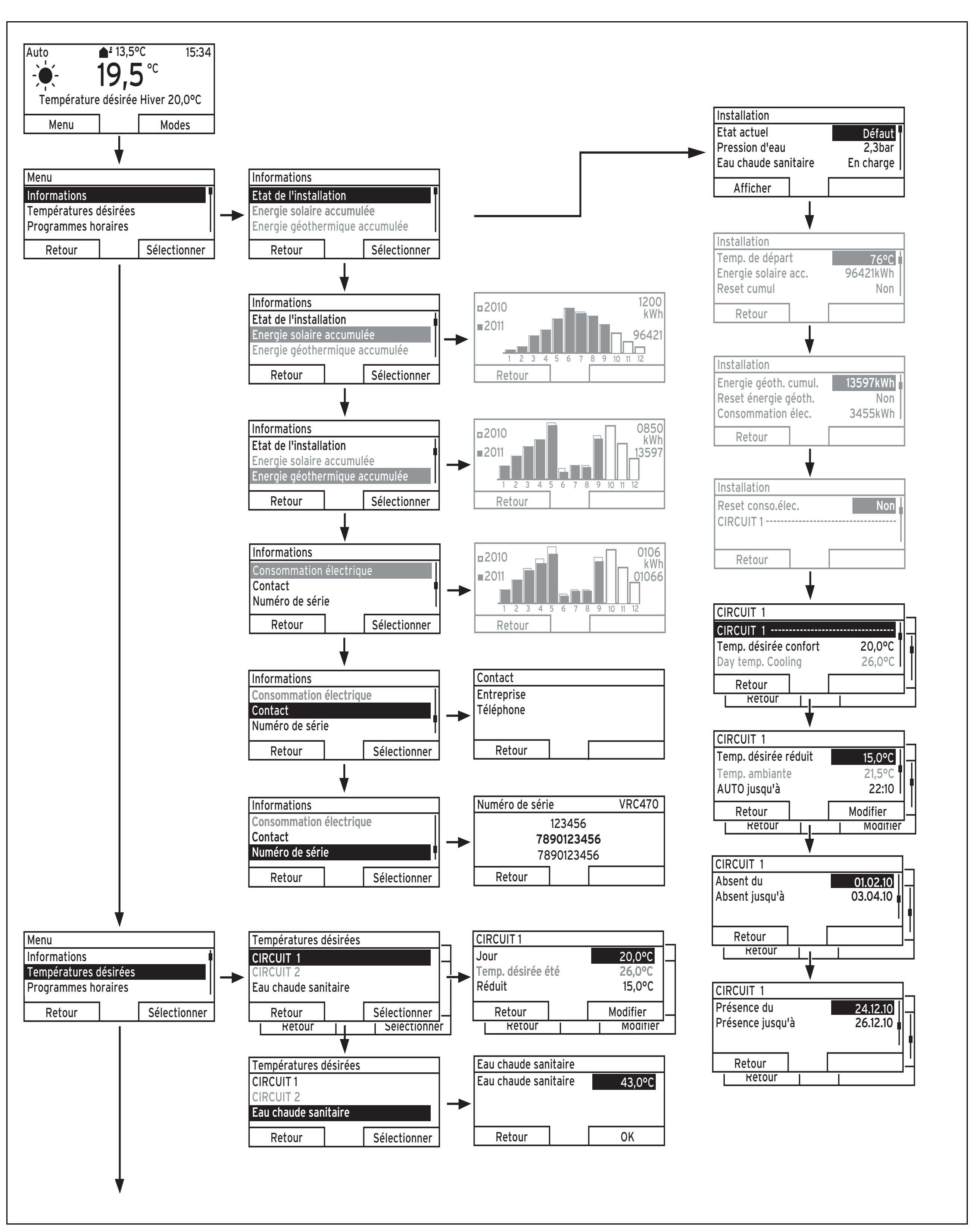
Le régulateur affiche l'élément de liste «CIRCUIT 2» si un deuxième circuit de chauffage est présent. Deux textes l'un à la suite de l'autre sur l'écran signifient qu'un texte peut être présent pour le «CIRCUIT 1» et un texte pour le «CIRCUIT 2».

Modules d'extension

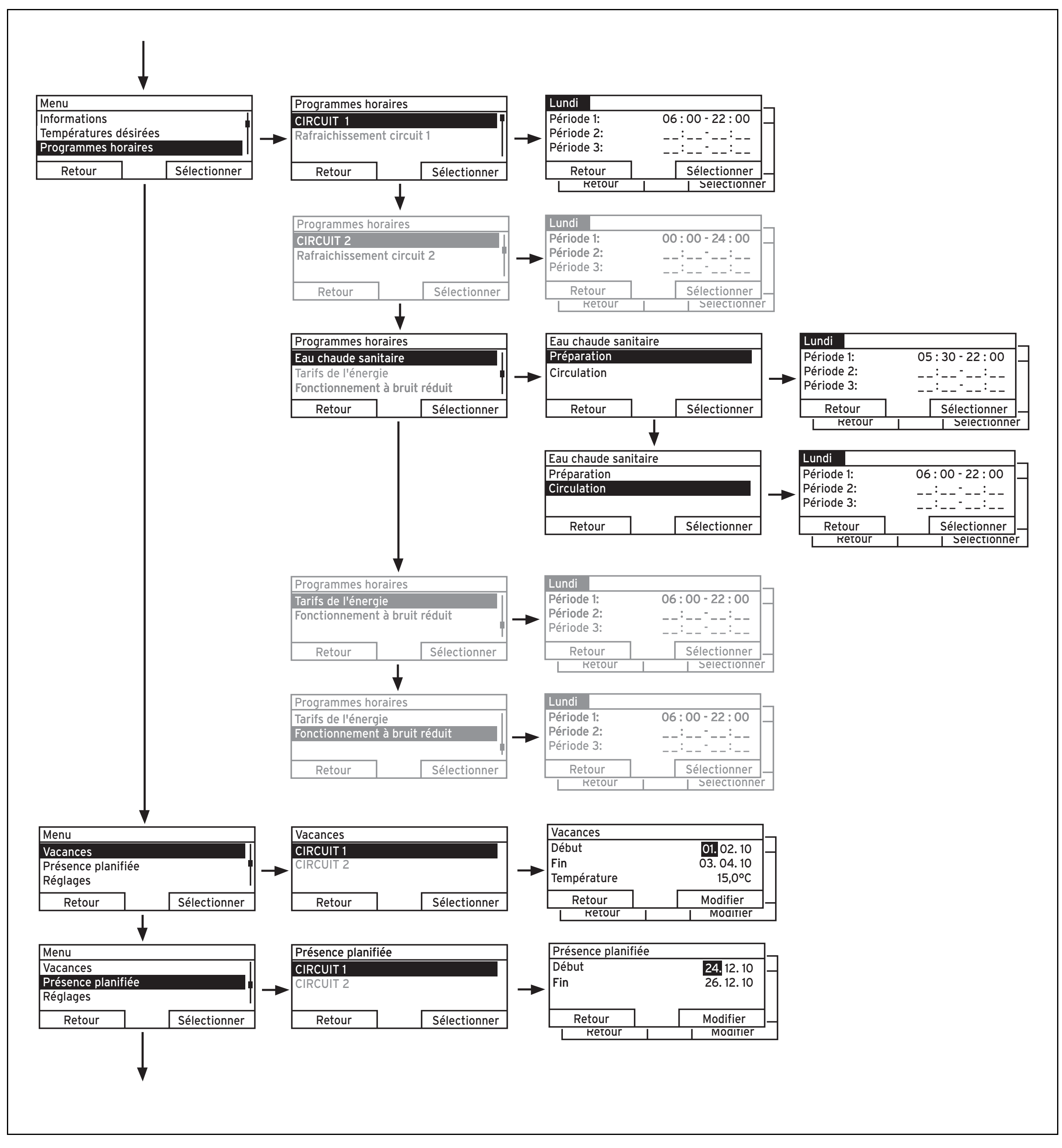
Le régulateur indique les textes d'affichage en gris si le module d'extension correspondant est raccordé.

Pompe à chaleur

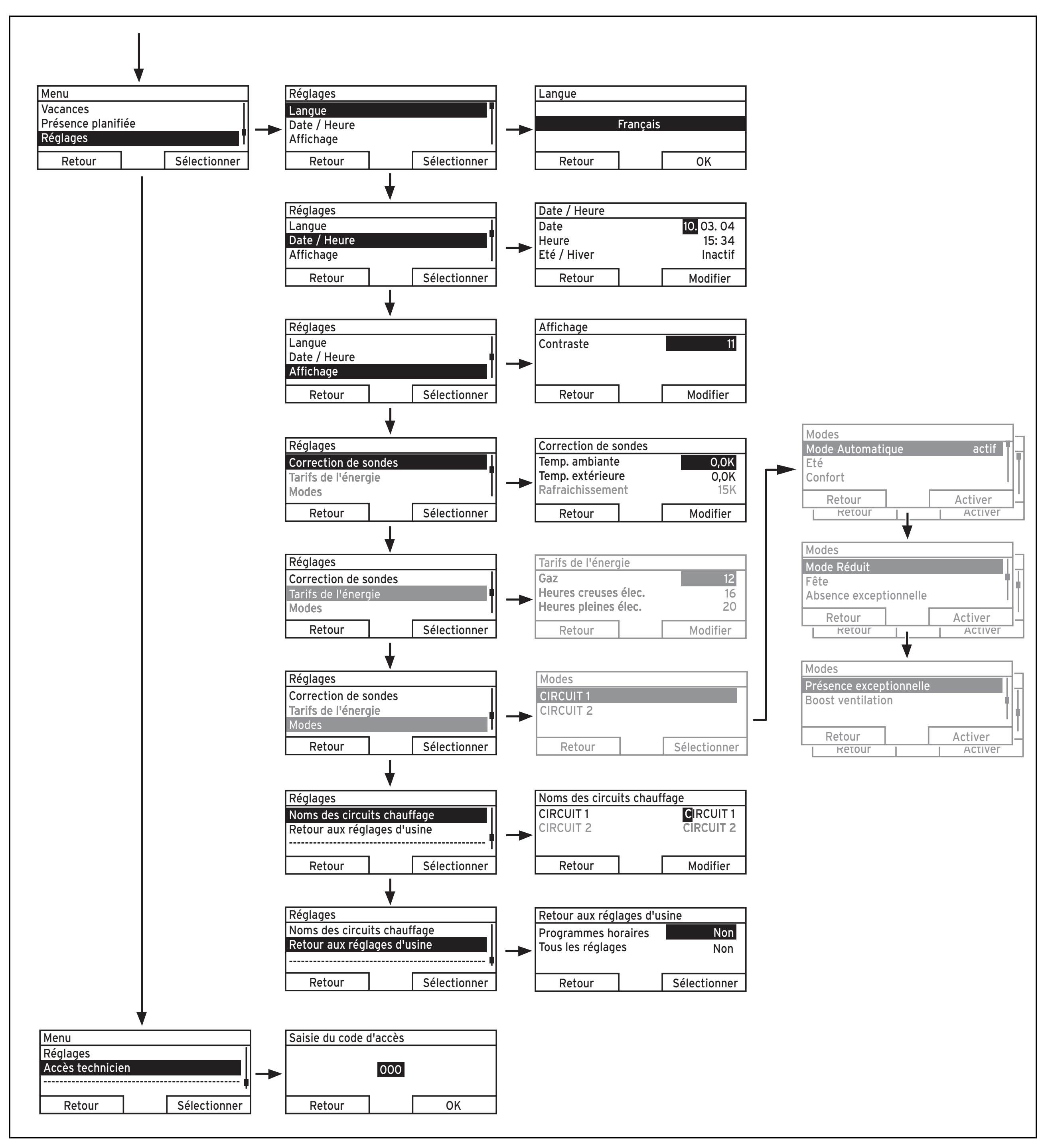
Le régulateur indique les textes d'affichage en gris dès lors qu'une pompe à chaleur est raccordée.



4.14: Structure des menus, partie 1



4.15: Structure des menus, partie 2



4.16: Structure des menus, partie 3

4.4 Vue d'ensemble des possibilités de réglage et de visualisation

4.4.1 Utilisation de la vue d'ensemble sous forme de tableau

Vous trouverez ci-après une vue d'ensemble des possibilités de visualisation et de réglage.

– Si aucune valeur n'est indiquée dans la colonne « Pas, sélection », cela signifie que vous pouvez uniquement visualiser les paramètres, mais pas les régler.
– Si une valeur ne peut pas être réglée en usine, parce qu'il s'agit p. ex. d'une valeur actuelle mesurée, la colonne « Réglage d'usine » est vide.
– Si aucune indication n'apparaît dans la colonne "Niveau de sélection 3", vous accédez directement au niveau de réglage à partir du niveau de sélection 2.

4.4.2 Report des réglages personnalisés

▶ Reportez dans la dernière colonne « Réglages personnalisés » les valeurs que vous avez paramétrées.

4.4.3 Vue d'ensemble des modes de fonctionnement

Le mode activé figure en haut, à gauche dans l'affichage de base.

La touche de sélection droite permet de passer directement de l'affichage de base aux options de réglage des «modes».

Si vous avez activé un mode de fonctionnement spécial, l'écran affiche les données correspondantes.

Mode	**Réglage**	**Réglage d'usine**	**Réglage personnalisé**
Mode actuel			
Auto	Mode automatique	Actif	
Eté	Mode Été	Inactif	
Jour	Confort	Inactif	
Réduit	Mode Réduit	Inactif	
Arrêt (hors gel)	Arrêt (hors gel)	Inactif	
Mode spécial			
Charge forcée du ballon	Actif, Inactif	Inactif	
Rafraîchissement	Actif, Inactif	Inactif	
Fête	Actif, Inactif	Inactif	
Absence exceptionnelle	Actif, Inactif	Inactif	
Présence exceptionnelle	Actif, Inactif	Inactif	
Boost ventilation	Actif, Inactif	Inactif	

Tableau 4.2: Modes de fonctionnement

4.4.4 Vue d'ensemble des niveaux de commande

Niveau de sélection 1	**Niveau de sélection 2**	**Niveau de sélection 3**	**Niveau de réglage**	**Valeurs**		**Unité**	**Pas, sélection**	**Réglage d'usine**	**Réglage personnalisé**
				min.	**max.**				
Informations	Etat de l'installation		Installation						
			Etat actuel	Valeur actuelle					
			Pression d'eau	Valeur actuelle		bar			
			Eau chaude sanitaire	Valeur actuelle			En charge, Chargée		
			Temp. départ solaire[1) ou 6)]	*Valeur actuelle*		*°C*			
			Energie solaire accumulée[1) ou 6)]	*Valeur actuelle*		*kWh*			
			Reset cumul[1)]	*Valeur actuelle*			*Oui, Non*	*Non*	
			Energie environnementale accumulée[5)]	*Valeur actuelle*		*kWh*			

1) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR68/2'** est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR61/3'** est raccordé.
3) Apparaît uniquement si la télécommande **'VR81/2'** est raccordée.
4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.
6) Apparaît uniquement si une station solaire **'VMS'** est raccordée.

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage personnalisé
				min.	max.				
Informations	Etat de l'installation		Reset cumul. [5]	Valeur actuelle			Oui, Non	Non	
			Consommation élec. [5]	Valeur actuelle		kWh			
			Reset conso.élec. [5]	Valeur actuelle			Oui, Non	Non	
			CIRCUIT 1						
			Temp. conf. chauffage	Valeur actuelle		°C	0,5	20	
				5	30				
			Temp. conf. rafraîchissement [5]	Valeur actuelle		°C	0,5	26	
				15	30				
			Temp. réduite chauffage	Valeur actuelle		°C	0,5	15	
				5	30				
			Temp. ambiante [3]	Valeur actuelle		°C			
			AUTO jusqu'à	Valeur actuelle		h:min			
			Absent du	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
			Absent jusqu'à	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
			Présence du	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
			Présence jusqu'à	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
			CIRCUIT 2 [2]						
			Temp. conf. chauffage	Valeur actuelle		°C	0,5	20	
				5	30				
			Temp. conf. rafraîchissement [5]	Valeur actuelle		°C	0,5	26	
				5	30				
			Temp. réduite chauffage	Valeur actuelle		°C	0,5	15	
				5	30				
			Temp. ambiante [3]	Valeur actuelle		°C			
			AUTO jusqu'à	Valeur actuelle		h:min			
			Absent du	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
			Absent jusqu'à	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
			Présence du	Valeur actuelle		jj.mm.aa			
			Présence jusqu'à	Valeur actuelle		jj.mm.aa			

1) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR68/2'** est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR61/3'** est raccordé.
3) Apparaît uniquement si la télécommande **'VR81/2'** est raccordée.
4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.
6) Apparaît uniquement si une station solaire **'VMS'** est raccordée.

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage personnalisé
				min.	max.				
Informations	*Énergie solaire accumulée* [1]		*Graphique en barres*	*Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle*		*kWh/mois*			
	Energie environnementale accumulée [5]		*Graphique en barres*	*Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle*		*kWh/mois*			
	Consommation élec. [5]		*Graphique en barres*	*Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle*		*kWh/mois*			
	Contact		Téléphone entreprise	Valeurs actuelles					
	Numéro de série		Numéro de l'appareil	Valeur permanente					
Températures désirées	CIRCUIT 1		Jour	5	30	°C	0,5	20	
			Temp. désirée été [5]	*15*	*30*	*°C*	*0,5*	26	
			Réduit	5	30	°C	0,5	15	
	CIRCUIT 2 [2]		*Jour*	*5*	*30*	*°C*	*0,5*	*20*	
			Temp. désirée été [5]	*5*	*30*	*°C*	*0,5*	*26*	
			Réduit	*5*	*30*	*°C*	*0,5*	*15*	
	Eau chaude sanitaire		Eau chaude sanitaire	35	70	°C	1	60	
Programmes horaires	CIRCUIT 1		Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00	
			Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min		
	Circuit chauffage 1 : rafraîchissement [5]		*Jours individuels et blocs*				*Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di*	*Lu - Di : 00:00-24:00*	

1) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR68/2'** est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR61/3'** est raccordé.
3) Apparaît uniquement si la télécommande **'VR81/2'** est raccordée.
4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.
6) Apparaît uniquement si une station solaire **'VMS'** est raccordée.

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage personnalisé
				min.	max.				
Programmes horaires	*Circuit chauffage 1 : rafraîchissement* 5)		*Période 1 : début - fin* *Période 2 : début - fin* *Période 3 : début - fin*	*00:00*	*24:00*	*h:min*	*10 min*	*Lu - Di : 00:00-24:00*	
	CIRCUIT 2 2)		*Jours individuels et blocs*				*Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di*	*Lu à Ve : 06:00-22:00* *Sa : 07:30-23:30* *Di : 07:30-22:00*	
			Période 1 : début - fin *Période 2 : début - fin* *Période 3 : début - fin*	*00:00*	*24:00*	*h:min*	*10 min*		
	Circuit 2 : rafraîchissement 2), 5)		*Jours individuels et blocs*				*Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di*	*Lu - Di : 00:00-24:00*	
			Période 1 : début - fin *Période 2 : début - fin* *Période 3 : début - fin*	*00:00*	*24:00*	*h:min*	*10 min*		
	Eau chaude sanitaire	Production d'eau chaude	Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00	
			Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min		
		Circulation	Jours individuels et blocs				Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00	

1) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR68/2'** est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR61/3'** est raccordé.
3) Apparaît uniquement si la télécommande **'VR81/2'** est raccordée.
4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.
6) Apparaît uniquement si une station solaire **'VMS'** est raccordée.

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage personnalisé
				min.	max.				
Programmes horaires	Eau chaude sanitaire	Circulation	Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	10 min	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00	
	Tarifs de l'énergie [5]		*Jours individuels et blocs*				*Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di*	*Lu - Di : 11:00-13:00*	
			Période 1 : début - fin *Période 2 : début - fin* *Période 3 : début - fin*	*00:00*	*24:00*	*h:min*	*10 min*		
	Fonctionnement à bruit réduit [5]		*Jours individuels et blocs*				*Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di et Lu - Ve, Sa - Di, Lu - Di*		
			Période 1 : début - fin *Période 2 : début - fin* *Période 3 : début - fin*	*00:00*	*24:00*	*h:min*	*10 min*		
Vacances	CIRCUIT 1		Début	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
			Fin	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
			Température	Protection antigel ou 5	30	°C	0,5	10	
	CIRCUIT 2 [2]		*Début*	*01.01.00*	*31.12.99*	*jj.mm.aa*	*jour.mois.année*	*01.01.10*	
			Fin	*01.01.00*	*31.12.99*	*jj.mm.aa*	*jour.mois.année*	*01.01.10*	
			Température	*Protection antigel ou 5*	*30*	*°C*	*0,5*	*10*	
Présence planifiée	CIRCUIT 1		Début	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
			Fin	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
	CIRCUIT 2 [2]		*Début*	*01.01.00*	*31.12.99*	*jj.mm.aa*	*jour.mois.année*	*01.01.10*	
			Fin	*01.01.00*	*31.12.99*	*jj.mm.aa*	*jour.mois.année*	*01.01.10*	
Réglages	Langue						Langue sélectionnable	Français	

1) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR68/2'** est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR61/3'** est raccordé.
3) Apparaît uniquement si la télécommande **'VR81/2'** est raccordée.
4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.
6) Apparaît uniquement si une station solaire **'VMS'** est raccordée.

Niveau de sélection 1	**Niveau de sélection 2**	**Niveau de sélection 3**	**Niveau de réglage**	**Valeurs**		**Unité**	**Pas, sélection**	**Réglage d'usine**	**Réglage personnalisé**
				min.	**max.**				
Réglages	Date/Heure		Date	01.01.00	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.10	
			Heure	00:00	24:00	h:min	10 min	00:00	
			Eté/Hiver				Arrêt, Auto	Arrêt	
	Affichage		Contraste	01	15		1	9	
	Correction de sondes		Température ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0	
			Temp. extérieure	-3,0	3,0	K	0,5	0,0	
			Rafraîchissement [5]	*-5,0*	*20,0*	*°C*	*1*	*15*	
	Tarifs de l'énergie [5]		*Tarif gaz* [5]	*0*	*999*		*1*	*12*	
			Heures creuses [5]	*0*	*999*		*1*	*16*	
			Heures pleines [5]	*0*	*999*		*1*	*20*	
	Modes [2]	*CIRCUIT 1*	*Mode automatique*				*Actif, Inactif*	*Actif*	
			Mode Été				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Confort				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Mode Réduit				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Arrêt (hors gel)				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Charge forcée du ballon				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Fête				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Absence exceptionnelle				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Présence exceptionnelle				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Boost ventilation				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
		CIRCUIT 2	*Automatique*				*Actif, Inactif*	*Actif*	
			Mode Été				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Confort				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Mode Réduit				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Arrêt (hors gel)				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Charge forcée du ballon				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Fête				*Actif, Inactif*	*Inactif*	

1) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR68/2'** est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR61/3'** est raccordé.
3) Apparaît uniquement si la télécommande **'VR81/2'** est raccordée.
4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.
6) Apparaît uniquement si une station solaire **'VMS'** est raccordée.

Niveau de sélection 1	Niveau de sélection 2	Niveau de sélection 3	Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage d'usine	Réglage personnalisé
				min.	max.				
Réglages	*Modes* [2)]	*CIRCUIT 2*	*Absence exceptionnelle*				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Présence exceptionnelle				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
			Boost ventilation				*Actif, Inactif*	*Inactif*	
	Réglage du nom du circuit de chauffage		CIRCUIT 1	1	10	Lettres, chiffres	A à Z, 0 à 9, espace	CIRCUIT 1	
			CIRCUIT 2 [2)]	*1*	*10*	*Lettres, chiffres*	*A à Z, 0 à 9, espace*	*CIRCUIT 2*	
	Retour aux réglages d'usine (réinitialisation)		Programmes horaires				Oui, Non	Non	
			Tous les réglages				Oui, Non	Non	
Accès technicien			Saisie du code d'accès	000	999		1	000	

1) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR68/2'** est raccordé.
2) Apparaît uniquement si le module solaire **'VR61/3'** est raccordé.
3) Apparaît uniquement si la télécommande **'VR81/2'** est raccordée.
4) Cette valeur dépend du module d'extension raccordé. Si aucun module d'extension n'est raccordé, le seuil supérieur peut être limité par la valeur de l'appareil de chauffage.
5) Apparaît uniquement si une pompe à chaleur est raccordée.
6) Apparaît uniquement si une station solaire **'VMS'** est raccordée.

Tableau 4.3: Vue d'ensemble des niveaux de commande

5 Fonctions d'affichage et de commande

Le régulateur vous offre diverses fonctions, modes de fonctionnement et modes de fonctionnement spéciaux vous permettant de régler l'installation de chauffage.

- Les fonctions vous permettent de relever des informations, de régler des températures désirées, des plages horaires et d'effectuer des réglages de base.
- Les modes de fonctionnement vous permettent de choisir entre un réglage manuel ou automatique du fonctionnement de l'installation de chauffage.
- Les modes de fonctionnement spéciaux vous permettent de modifier le mode actif rapidement et à des horaires définis.

5.1 Informations

Vous pouvez régler les fonctions par le biais de la touche de sélection gauche «Menu».

Vous accédez, via l'élément de liste «Informations» dans le niveau de sélection 1, au niveau de sélection 2 avec les éléments de liste «Etat de l'installation», «Contact» et «Numéro de série».

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'une fonction indique comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

Si le «CIRCUIT 1» et le «CIRCUIT 2» sont mentionnés dans le chemin d'accès, la description fonctionnelle s'applique aux deux circuits de chauffage.

5.1.1 Visualisation de l'état de l'installation

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation»

- L'option «Etat de l'installation» permet d'accéder à la liste des valeurs actuelles du système : état actuel, pression d'eau, production d'eau chaude et aux valeurs actuelles du «CIRCUIT 1» ainsi que du «CIRCUIT 2» le cas échéant.

Le point «Etat de l'installation» donne en outre des informations :

- sur la plage horaire active («AUTO jusqu'à»),
- sur les exceptions au niveau des programmes horaires, que vous avez réglées le cas échéant au moyen des fonctions «Vacances» et «Présence planifiée».

Seules les températures désirées associées aux paramètres «Temp. de confort», «Temp. réduite» et «Temp. conf. rafraîchissement» peuvent aussi être réglées directement par le biais du point «Etat de l'installation». Toutes les autres valeurs doivent être réglées à d'autres endroits de la structure des menus, tel que décrit dans les chapitres suivants.

Télécommande 'VR 81/2'

En cas de raccordement d'une télécommande **'VR 81/2'**, le point «Etat de l'installation» fait aussi apparaître l'entrée de liste «Temp. ambiante».

Module mélangeur 'VR61/3'

En cas de raccordement d'un module mélangeur **'VR61/3'**, le point «Etat de l'installation» fait aussi apparaître «CIRCUIT 2». Le «CIRCUIT 2» offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le «CIRCUIT 1».

5.1.2 Relevé de la liste des messages d'état

La valeur «OK» apparaît sous «Etat actuel» si aucune maintenance n'est nécessaire et qu'aucun défaut n'est survenu. La valeur «Erreur» est affichée sous «Etat actuel» si une maintenance est nécessaire ou qu'un défaut est survenu. Dans ce cas, la touche de sélection droite est pourvue de la fonction «Afficher». La liste des messages d'état apparaît sur l'écran lorsque vous pressez la touche de sélection droite «Afficher».

5.1.3 Solaire

En cas de raccordement d'un module solaire **'VR68/2'** ou d'une station solaire **'VMS'**, le point «Etat de l'installation» comporte également les entrées de liste «Temp. départ solaire», «Energie solaire acc.» et «Reset cumul».

Visualisation de la température de départ

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation» → «Temp. départ solaire»

- Cette fonction vous permet de relever la température actuelle au niveau de la sonde du capteur.

Visualisation de l'énergie solaire accumulée

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation» → «Energie solaire acc.»

- Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie solaire accumulée.

Réinitialisation de l'énergie solaire accumulée

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation» → «Reset cumul»

- Si vous sélectionnez le réglage «Oui» pour la fonction «Reset cumul» et que vous pressez la touche de sélection droite «Ok», l'énergie solaire accumulée jusqu'à présent est réinitialisée sur 0 kWh. Après 30 secondes, le réglage «Oui» revient automatiquement sur «Non». Cela s'applique uniquement au module solaire **'VR68/2'**.

5.1.4 Pompe à chaleur

En cas de raccordement d'une pompe à chaleur, le point «Etat de l'installation» comporte également les entrées de

liste «Energie environnementale accumulée» et «Consommation élec».

5.1.4.1 Visualisation de l'énergie environnementale accumulée

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation» → «Energie environnementale accumulée»

– Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie environnementale accumulée.

5.1.4.2 Réinitialisation de l'énergie environnementale accumulée

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation» → «Reset cumul»

– Si vous sélectionnez le réglage «Oui »pour la fonction «Reset cumul.» et que vous pressez la touche de sélection droite «Ok», l'énergie environnementale accumulée jusqu'à présent est réinitialisée et ramenée à 0 kWh. Après 30 secondes, le réglage «Oui» revient automatiquement sur «Non».

5.1.4.3 Visualisation de la consommation électrique

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation» → «Consommation élec.»

– Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée.

5.1.4.4 Réinitialisation de la consommation électrique

«Menu» → «Informations» → «Etat de l'installation» → «Reset conso.élec.»

– Si vous sélectionnez le réglage «Oui» pour la fonction «Reset conso.élec.» et que vous pressez la touche de sélection droite «Ok», la consommation électrique cumulée jusqu'à présent est réinitialisée et ramenée à 0 kWh. Après 30 secondes, le réglage «Oui» revient automatiquement sur «Non».

5.1.5 Visualisation des statistiques solaires

«Menu» → «Informations» → «Energie solaire acc.»

– Le graphique associé au paramètre «Energie solaire acc.» indique l'énergie solaire mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.
– Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.6 Visualisation des statistiques environnementales

«Menu» → «Informations» → «Energie environnementale accumulée»

– Le graphique associé au paramètre «Energie environnementale accumulée» indique l'énergie environnementale mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.
– Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.7 Visualisation des statistiques électriques

«Menu» → «Informations» → «Consommation élec.»

– Le graphique associé au paramètre «Consommation élec.» indique la consommation électrique mensuelle de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.
– Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.8 Consulter les coordonnées de l'installateur agréé

«Menu» → «Informations» → «Contacts»

– Si l'installateur agréé a enregistré son nom de société et son numéro de téléphone lors de l'installation, vous pouvez consulter ces données sous «Contact».

5.1.9 Visualisation du numéro de série et de la référence d'article

«Menu» → «Informations» → «Numéro de série»

– L'option «Numéro de série» indique le numéro de série du régulateur que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur spécialisé. La référence d'article figure dans la deuxième ligne du numéro de série.

5.2 Réglages

5.2.1 Réglage des températures désirées

Cette fonction vous permet de régler les températures désirées pour «CIRCUIT 1» et «CIRCUIT 2» le cas échéant, et la préparation.

Module mélangeur 'VR61/3'

En cas de raccordement d'un module mélangeur **'VR61/3'**, le point «Températures désirées» fait aussi apparaître «CIRCUIT 2». Le «CIRCUIT 2» offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le «CIRCUIT 1».

Pompe à chaleur

Si une pompe à chaleur est raccordée et que la fonction de rafraîchissement est disponible, les points «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» font aussi apparaître l'option «Temp. désirée été».

5.2.1.1 Circuit de chauffage



Attention !

Risque d'endommagements causés par le gel !

Si les pièces ne sont pas suffisamment chauffées, il peut en résulter des endommagements au niveau du bâtiment et de l'installation de chauffage.

▶ En cas d'absence durant une période de gel, assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service et qu'une protection antigel suffisante reste garantie.

«Menu» → «Températures désirées» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2»

– Les diverses températures désirées que vous pouvez paramétrer pour le circuit de chauffage sont les suivantes :

Chauffage

La température désirée «Jour» correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces en journée ou lorsque vous êtes présent (fonctionnement de jour). La température désirée «Réduit» correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces pendant la nuit ou lorsque vous êtes absent (fonctionnement de nuit).

Rafraîchissement

Le paramètre «Temp. désirée été» correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces en journée ou lorsque vous êtes présent (mode confort).

5.2.1.2 Production d'eau chaude



Danger !

Risque de brûlure dû à l'eau chaude !

Il y a risque de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude avec des températures supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque, même avec des températures plus faibles.

▶ Sélectionnez la température de telle sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.

«Menu» → «Températures désirées» → «Eau chaude sanitaire»

– Vous pouvez utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la préparation uniquement si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

Vous pouvez régler la température désirée pour le circuit d'eau chaude sanitaire à l'aide du paramètre «Eau chaude sanitaire».

5.2.2 Réglage des programmes horaires

5.2.2.1 Représentation des plages horaires sur une journée

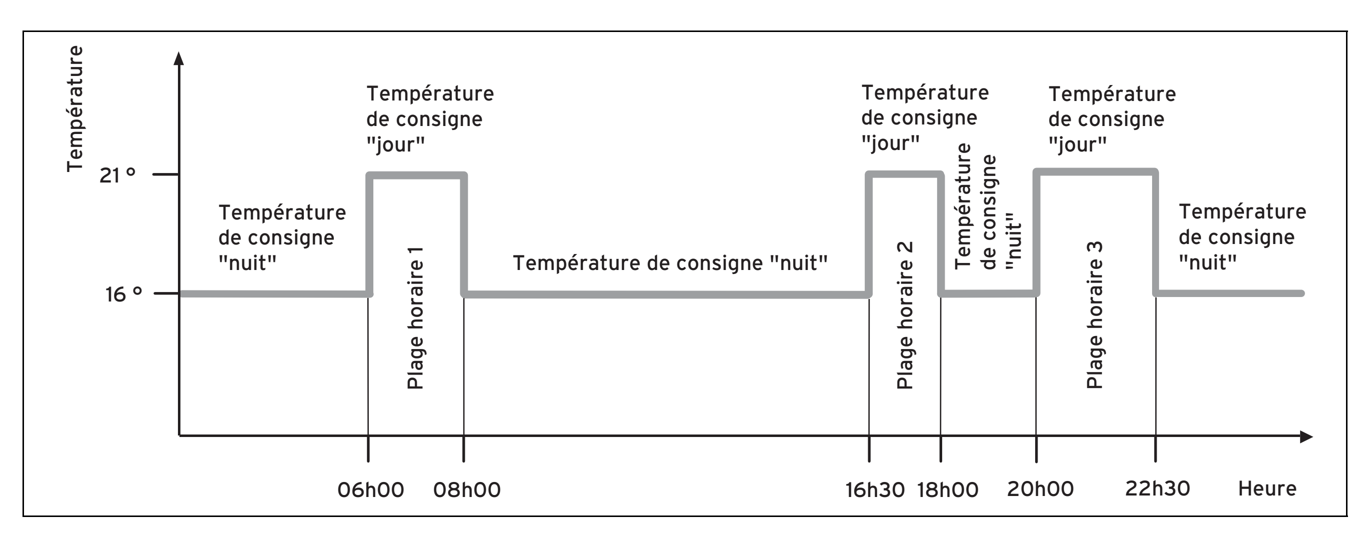


Illustration 5.1: Exemple : trois plages horaires sur une journée

La fonction «Programmes horaires» permet de régler des plages horaires pour le circuit de chauffage, la production d'eau chaude et la pompe de circulation.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

Module mélangeur 'VR61/3'

En cas de raccordement d'un module mélangeur **'VR61/3'**, le point «Programmes horaires» fait aussi apparaître «CIRCUIT 2». Le «CIRCUIT 2» offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le «CIRCUIT 1».

Pompe à chaleur

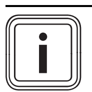
Si une pompe à chaleur est raccordée et que la fonction de rafraîchissement est disponible, le point «Programmes horaires» contient aussi l'entrée «Circuit chauffage 1 : rafraîchissement» et le cas échéant «Circuit chauffage 2 : rafraîchissement».

5.2.2.2 Réglage de plages horaires pour certains jours et blocs

Vous pouvez régler individuellement des jours ou des blocs de jours pour lesquels les plages horaires doivent être valables :

– Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche
– Lundi au Vendredi, Samedi au Dimanche, Lundi au Dimanche

Vous pouvez régler jusqu'à trois plages horaires pour chaque jour et bloc.



Remarque
Les plages horaires réglées pour un jour donné sont prioritaires par rapport aux plages horaires définies pour un bloc.

Exemple : plages horaires sur certains jours

Température «de confort» désirée : 21 °C

Température «réduite» désirée : 16 °C

Période 1 : 06:00 - 08:00

Période 2 : 16:30 - 18:00

Période 3 : 20:00 - 22:30

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température «de confort» désirée (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température «réduite» désirée (mode Réduit).

Exemple : plages horaires différenciées pour chaque jour

Lundi

Période 1 : 06:00 - 07:30

Samedi

Période 1 : 07:30 - 10:00

Période 2 : 12:00 - 23:30

Exemple : plages horaires pour blocs

Lundi - vendredi

Période 1 : 06:30 - 08:00

Période 2 : 12:00 - 13:00

Période 3 : 17:00 - 22:00

Samedi au Dimanche

Période 1 : 08:00 - 22:00

5.2.2.3 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous avez p. ex. besoin de plages horaires divergentes pour un seul jour de la semaine, réglez tout d'abord les plages horaires pour l'ensemble du bloc «Lundi au Vendredi». Réglez ensuite les plages horaires divergentes pour le jour de la semaine concerné.

5.2.2.4 Affichage et modification des plages horaires divergentes dans un bloc

Lundi au Dimanche
Période 1: !! : !! - !! : !!
Période 2: !! : !! - !! : !!
Période 3: !! : !! - !! : !!
Retour | Selectionner

Illustration 5.2: Identification de jours différents

Si vous affichez un bloc à l'écran et que vous avez défini une plage horaire différente pour un jour de ce bloc, la présence de plages horaires divergentes à l'intérieur de ce bloc est repérée au moyen de «!!» à l'écran.

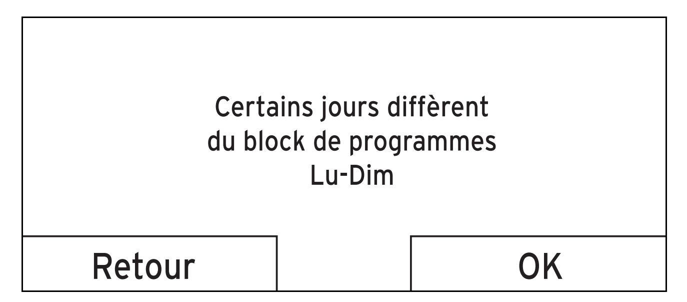


Illustration 5.3: Message relatif à un programme horaire différent

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite «Sélectionner», un message indiquant les plages horaires différentes apparaît à l'écran. Vous n'avez pas besoin d'adapter les temps.

Les plages horaires réglées pour le bloc identifié par «!!» peuvent être affichées à l'écran et modifiées à l'aide de la touche de sélection droite «Ok».

5.2.2.5 Pour le circuit de chauffage

«Menu» → «Programmes horaires» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2»

– Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en «mode Automatique» (→ page 37). Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction «Températures désirées». À l'intérieur des plages horaires, le régulateur passe en mode Confort et le circuit de chauffage chauffe les pièces raccordées à la température «de confort» désirée. En dehors des plages horaires, le régulateur bascule sur le type de fonctionnement paramétré par l'installateur spécialisé : Protection antigel, Eco. ou Temp. réduite.

Réglez les plages horaires pour le circuit de chauffage, de façon à ce que chaque plage horaire :

– commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température «de confort» désirée.
– se termine env. 30 minutes avant l'heure à laquelle les pièces doivent être à la température «réduite» désirée.

Module mélangeur 'VR61/3'

En cas de raccordement d'un module mélangeur **'VR61/3'** et uniquement dans ce cas, le point «Programmes horaires» fait aussi apparaître «CIRCUIT 2». Le «CIRCUIT 2» offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le «CIRCUIT 1».



Remarque
L'installateur spécialisé peut régler un temps de préchauffage et un temps de précoupure pour le circuit de chauffage, afin que les plages horaires correspondant aux températures «de confort» et «réduite» désirées puissent être précisément réglées aux heures auxquelles la température ambiante doit correspondre à la température désirée. Demandez à votre installateur spécialisé s'il a réglé un temps de préchauffage ou un temps de précoupure.

5.2.2.6 Pour le rafraîchissement

«Menu» → «Programmes horaires» → «Circuit chauffage 1 : rafraîchissement» et le cas échéant «Circuit chauffage 2 : rafraîchissement»

– Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en mode spécial «Rafraîchissement» (→ page 41). Pour chaque plage horaire réglée, la température qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction «Températures désirées». Au cours des plages horaires, le régulateur bascule en mode «Rafraîchissement» et le circuit de chauffage se cale sur la température désirée correspondant au paramètre «Temp. désirée été». La fonction de rafraîchissement est inactive en dehors des plages horaires.

Module mélangeur VR 61/3

En cas de raccordement d'un module mélangeur **'VR61/3'** et uniquement dans ce cas, le point «Programmes horaires» fait aussi apparaître «Circuit chauffage 2 : rafraîchissement». Le point «circuit chauffage 2 : rafraîchissement» offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le point «circuit chauffage 1 : rafraîchissement».

5.2.2.7 Pour la préparation

«Menu» → «Programmes horaires» → «Eau chaude sanitaire» → «Préparation»

– Vous pouvez utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la préparation uniquement si un ballon d'eau chaude sanitaire est raccordé à l'installation de chauffage.

Les programmes horaires s'appliquent à la préparation uniquement en mode «Mode automatique» et «Eté».

À chaque plage horaire, la température qui s'applique est la température désirée correspondant au paramètre «Eau chaude sanitaire» que vous avez réglée via la fonction «Températures désirées». Si, au cours d'une plage horaire, la température du ballon est inférieure de 5 °C à la température désirée correspondant au paramètre «Eau chaude sanitaire», le ballon d'eau chaude sanitaire est chauffé jusqu'à ce qu'il atteigne la température désirée définie via «Eau chaude sanitaire». À la fin d'une plage horaire, le régulateur désactive la préparation jusqu'au début de la plage horaire suivante.

Réglez les plages horaires relatives à la préparation, de façon à ce que chaque plage horaire :

– commence env. 30 minutes avant l'heure à laquelle l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire doit être amenée à la température désirée pour le paramètre «Eau chaude sanitaire».
– se termine env. 30 minutes avant l'heure à laquelle vous n'avez plus besoin d'eau chaude.

5.2.2.8 Pour la circulation

«Menu» → «Programmes horaires» → «Eau chaude sanitaire» → «Circulation»

– Vous pouvez uniquement utiliser les fonctions et les possibilités de réglage du régulateur pour la circulation si des conduites de circulation et une pompe de circulation sont raccordées à l'installation de chauffage.

Les programmes horaires s'appliquent à la circulation uniquement dans les modes de fonctionnement «Mode automatique» et «Eté». Les plages horaires réglées définissent les temps de fonctionnement de la circulation. La circulation est activée pendant les plages horaires. La circulation est désactivée en dehors des plages horaires.

Réglez les plages horaires relatives à la circulation, de façon à ce que chaque plage horaire :

– commence env. 30 minutes après le début d'une plage horaire pour la préparation,
– se termine env. 30 minutes avant la fin d'une plage horaire pour la préparation.

5.2.2.9 Pour les tarifs de l'énergie

«Menu» → «Programmes horaires» → «Tarifs de l'énergie»

– Si l'installation de chauffage comporte une pompe à chaleur, vous pouvez utiliser les fonctions et possibilités de paramétrage offertes par le régulateur concernant les tarifs de l'énergie.

Les horaires correspondants aux heures creuses/heures pleines sont fonction du fournisseur.

5.2.2.10 Pour le fonctionnement à bruit réduit

«Menu» → «Programmes horaires» → «Fonctionnement à bruit réduit»

– Si l'installation de chauffage comporte une pompe à chaleur, vous pouvez utiliser les fonctions et possibilités de paramétrage offertes par le régulateur concernant le fonctionnement à bruit réduit.

Il est possible de diminuer le régime du ventilateur de la pompe à chaleur. La réduction du régime du ventilateur entraîne une diminution de la puissance de chauffage, tout particulièrement lorsque la température extérieure est basse. L'efficience du circuit de pompe à chaleur est moindre.

5.2.3 Vacances

«Menu» → «Vacances» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2»

– Cette fonction vous permet de régler une période, avec date de début et de fin ainsi qu'une température pour les jours où vous n'êtes pas chez vous. Vous n'avez pas besoin de modifier les plages horaires pour lesquelles vous n'avez p. ex. pas programmé d'abaissement de la température désirée en journée.

La protection antigel est activée.

Tant que la fonction «Vacances» est activée, celle-ci est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.2.4 Présence planifiée

«Menu» → «Présence planifiée» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2»

– Au cours de l'intervalle spécifié, l'installation de chauffage fonctionne en «mode Automatique» avec les réglages pour la journée de «dimanche» qui ont été spécifiés à l'aide de la fonction «Programmes horaires». Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

Module mélangeur 'VR 61/3'

En cas de raccordement d'un module mélangeur **'VR61/3'**, le point «Présence planifiée» fait aussi apparaître «CIRCUIT 2». Le «CIRCUIT 2» offre les mêmes possibilités de visualisation et de réglage que le «CIRCUIT 1».

5.2.5 Sélection de la langue



Remarque
L'installateur spécialisé effectue le réglage de la langue souhaitée lors de l'installation. Toutes les fonctions sont affichées dans la langue réglée.

«Menu» → «Réglages» → «Langue»

– Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.



Attention !
Du fait d'un choix de langue inapproprié, le régulateur peut éventuellement ne plus être commandé correctement.

Si vous sélectionnez une langue que vous ne comprenez pas, vous ne pouvez plus lire le texte sur l'écran du régulateur et par conséquent ne plus commander le régulateur.

► Sélectionnez une langue que vous comprenez.

Si malgré tout il devait arriver que le texte s'affiche à l'écran dans une langue incompréhensible, réglez une autre langue.

5.2.5.1 Réglage de la langue adéquate

1. Appuyez sur la touche de sélection gauche autant de fois que nécessaire, jusqu'à l'apparition de l'affichage de base.
2. Appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection gauche.
3. Tournez le sélecteur vers la droite jusqu'à ce que la ligne en pointillés apparaisse.
4. Tournez le sélecteur vers la gauche de façon à mettre en surbrillance la deuxième entrée de liste au-dessus de la ligne en pointillés.
5. Appuyez deux fois sur la touche de sélection droite.

6. Tournez le sélecteur (vers la droite ou vers la gauche), jusqu'à ce que vous ayez trouvé une langue que vous comprenez.
7. Appuyez sur la touche de sélection droite.

5.2.6 Réglage de la date

«Menu» → «Réglages» → «Date/Heure» → «Date»

– Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.2.7 Réglage de l'heure

«Menu» → «Réglages» → «Date/Heure» → «Heure»

– Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.2.8 Passage à l'heure d'été

«Menu» → «Réglages» → «Date/Heure» → «Eté / Hiver»

– Cette fonction vous permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si vous voulez effectuer le passage à l'heure d'été manuellement.
– «Auto» : le régulateur bascule automatiquement à l'heure d'été.
– «Arrêt» : vous devez passer manuellement à l'heure d'été.



Remarque
L'heure d'été renvoie à l'heure d'été telle qu'elle est utilisée en Europe centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

Sonde extérieure avec récepteur DCF77

Si la sonde extérieure est équipée d'un récepteur DCF77, le réglage de l'heure d'été n'a pas d'incidence.

5.2.9 Réglage du contraste de l'écran

«Menu» → «Réglages» → «Affichage» → «Contraste»

– Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.2.10 Réglage de la correction de sondes de température ambiante



Remarque
Le régulateur peut afficher la température ambiante actuelle uniquement s'il est installé dans l'habitation.

«Menu» → «Réglages» → «Correction de sondes» → «Temp. ambiante»

– Le régulateur comporte un thermomètre intégré pour mesurer la température ambiante. Si vous disposez d'un autre thermomètre dans la même pièce et que vous comparez les valeurs, les températures peuvent diverger de façon constante.

Exemple

Un thermomètre installé dans la pièce indique en permanence une température supérieure d'un degré à la température ambiante actuelle affichée à l'écran du régulateur. La fonction «Temp. ambiante» permet de compenser l'écart au niveau de la température affichée par le régulateur en spécifiant un coefficient de correction de +1 K (1 K = 1 °C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température. L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation basée sur la température ambiante.

5.2.11 Réglage de la correction de sondes de température extérieure

«Menu» → «Réglages» → «Correction de sondes» → «Temp. extérieure»

– Le thermomètre intégré dans la sonde extérieure du régulateur sert à mesurer la température extérieure. Si vous disposez d'un autre thermomètre à l'extérieur et que vous comparez les températures entre elles, les valeurs peuvent diverger de manière constante.

Exemple

Votre station météo indique en permanence une température inférieure d'un degré à la température extérieure actuelle affichée à l'écran du régulateur.

La fonction «Temp. extérieure» permet de compenser l'écart au niveau de la température affichée par le régulateur en spécifiant un coefficient de correction de -1 K (1 K = 1 °C). Le K (Kelvin) est une unité de différence de température.

L'entrée d'un coefficient de correction a une incidence sur la régulation basée sur la sonde extérieure.

5.2.12 Paramétrage de la correction de sondes pour le rafraîchissement

«Menu» → «Réglages» → «Correction de sondes» → «Rafraîchissement»

– Le rafraîchissement n'est possible que si la température extérieure est supérieure à la température ambiante désirée pour le rafraîchissement, moins la correction de sondes pour le rafraîchissement.

Exemple

Si vous souhaitez avoir une température de 24 °C dans votre logement et que vous avez réglé cette température dans le paramètre «Température désirée été» alors que la correction de sondes pour le rafraîchissement est réglée sur 5 K, la fonction de rafraîchissement ne se déclenchera qu'à partir d'une température extérieure de 19 °C.

5.2.13 Paramétrage des tarifs de l'énergie

Pour paramétrer les tarifs, rendez-vous dans le menu «Tarifs de l'énergie» où vous trouverez les entrées de liste «Gaz», «Heures creuses élec.» et «Heures pleines élec.».

En présence d'une pompe à chaleur raccordée, le gestionnaire hybride analyse la valeur/le coefficient correspondant au tarif gaz, au tarif électricité heures pleines et au tarif électricité heures creuses pour déclencher le générateur le plus économique et optimiser les coûts.



Remarque

Pour que le calcul s'effectue correctement, il faut que tous les tarifs soient indiqués au kWh.

Si les tarifs du gaz indiqués par votre fournisseur sont indiqués au m^3, demandez quel est exactement le tarif gaz au kWh.

Arrondissez au premier chiffre après la virgule, dans un sens ou dans l'autre.

Exemple

	Tarifs de l'énergie	Réglage/coefficient
Tarif gaz	11,3 unités monétaires/kWh	113
Tarif électricité heures creuses	14,5 unités monétaires/kWh	145
Tarif électricité heures pleines	18,7 unités monétaires/kWh	187

Tableau 5.1: Réglage des tarifs de l'énergie

5.2.13.1 Réglage du tarif gaz

«Menu» → «Réglages» → «Tarifs de l'énergie» → «Tarif gaz»

– La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.
– Pour paramétrer correctement le «tarif gaz», vous devez vous renseigner auprès de votre fournisseur de gaz.

5.2.13.2 Paramétrage du tarif électricité heures creuses

«Menu» → «Réglages» → «Tarifs de l'énergie» → «Tarif électricité heures creuses»

– La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.
– Pour paramétrer correctement le «tarif électricité heures creuses», vous devez vous renseigner du tarif auprès de votre fournisseur d'électricité.

5.2.13.3 Réglage du tarif électricité heures pleines

«Menu» → «Réglages» → «Tarifs de l'énergie» → «Tarif électricité heures pleines»

– La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.
– Pour paramétrer correctement le «tarif électricité heures pleines», vous devez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'électricité.

5.2.14 Noms des circuits de chauffage

«Menu» → «Réglages» → «Noms des circuits chauffage»

– Vous avez la possibilité de modifier les noms par défaut des circuits de chauffage. La désignation de nom est limitée à 10 caractères.

5.2.15 Retour aux réglages d'usine

Vous avez la possibilité de restaurer les réglages d'usine (réinitialisation) pour les «programmes horaires» ou encore pour «tous les réglages».

Programmes horaires

«Menu» → «Réglages» → «Retour aux réglages d'usine» → «Programmes horaires»

– Le point «Programmes horaires» vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis par le biais de la fonction «Programmes horaires». Les autres réglages de temps, comme «Date/Heure», restent inchangés.

Pendant que le régulateur réinitialise les programmes horaires pour rétablir les réglages d'usine, le message «En cours» s'affiche à l'écran. L'écran repasse ensuite sur l'affichage de base.

Tous les réglages



Attention !
Risque de dysfonctionnement !

La fonction «Tous les réglages» réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur agréé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

▶ Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

«Menu» → «Réglages» → «Retour aux réglages d'usine» → «Tous les réglages»

– Pendant que le régulateur réinitialise les paramètres pour rétablir les réglages d'usine, le message «En cours» s'affiche à l'écran. L'assistant d'installation, qui doit uniquement être utilisé par l'installateur spécialisé, apparaît ensuite à l'écran.

5.2.16 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau de commande permet à l'installateur agréé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.3 Modes

La touche de sélection droite «Modes» permet de régler directement le mode de fonctionnement.

Si une installation de chauffage est équipée de deux circuits de chauffage, le mode de fonctionnement réglé ne s'applique qu'au circuit préréglé par l'installateur agréé.

Si vous souhaitez régler deux circuits de chauffage ayant des modes de fonctionnement différents, vous pouvez également régler les modes au moyen de la touche de sélection gauche «Menu». Sous «Réglages» apparaît l'élément de liste «Modes» qui présente les circuits de chauffage. Dans ce cas, vous pouvez régler le mode de fonctionnement séparément pour chaque circuit de chauffage.

L'indication de chemin d'accès au début des descriptions d'un mode de fonctionnement signale comment accéder à ce mode de fonctionnement au sein de la structure des menus.

5.3.1 Modes de fonctionnement pour le circuit de chauffage

5.3.1.1 Mode automatique

«Modes» → «Mode Automatique»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Mode Automatique»

– Le mode Automatique régule le circuit de chauffage en fonction de la température désirée paramétrée et des plages horaires programmées.

À l'intérieur des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température «de confort» désirée (Confort).

En dehors des plages horaires, le régulateur se conforme au paramétrage défini par l'installateur spécialisé.

Trois comportements de régulation sont possibles :

– ECO (réglage d'usine) : la fonction de chauffage est désactivée et le régulateur surveille la température extérieure. Si la température extérieure descend en-dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la fonction de chauffage une fois la temporisation de la protection antigel écoulée et régule la température ambiante en fonction de la température «réduite» désirée (mode Réduit). Même si la fonction de chauffage est activée, le brûleur ne fonctionne qu'en cas de besoin. Si la température extérieure dépasse 4 °C, le régulateur désactive la fonction de chauffage, mais la surveillance de la température extérieure reste active.
– Antigel : la fonction de chauffage est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.
– Temp. réduite : la fonction de chauffage est activée et le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température «réduite» désirée (mode Réduit). Lors de l'installation du régulateur, l'installateur spécialisé peut définir le comportement de régulation pour les périodes en dehors des plages horaires ainsi que la courbe de chauffe.

5.3.1.2 Mode Été

«Modes» → «Eté»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Eté»

– La fonction de chauffage est désactivée pour le circuit de chauffage et la fonction de protection antigel est activée.

Le régulateur régule la production d'eau chaude et la circulation conformément aux plages horaires réglées à cet égard.

5.3.1.3 Confort

«Modes» → «Confort»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Confort»

– Le mode de fonctionnement «Confort» régule le circuit de chauffage sur la température désirée «Jour» réglée, sans tenir compte des plages horaires.

5.3.1.4 Mode Réduit

«Modes» → «Mode Réduit»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Mode Réduit»

– Le «mode Réduit» pilote le circuit de chauffage en fonction de la température «réduite» désirée paramétrée, indépendamment d'une quelconque plage horaire.

5.3.1.5 Arrêt (hors gel)

«Modes» → «Arrêt (hors gel)»

– la fonction de chauffage est désactivée. La fonction de protection antigel est activée.

5.3.2 Modes de production d'eau chaude

Si l'installation de chauffage comporte un seul circuit de chauffage, le régulateur pilote la production d'eau chaude en fonction du mode de ce circuit de chauffage.

5.3.2.1 Installation de chauffage à double circuit

Si vous avez affecté des fonctions, des modes de fonctionnement ou des modes spéciaux différents à deux circuits de chauffage indépendants, le régulateur affecte systématiquement à la production d'eau chaude le mode qui présente les plus gros besoins en chaleur.

Exemple : si le CIRCUIT 1 fonctionne en mode «Auto» et le CIRCUIT 2 en mode «Confort», le régulateur affecte le mode «Confort» à la production d'eau chaude et à la circulation.

	CIRCUIT 2								
CIRCUIT 1	**Auto**	**Jour**	**Abaisser**	**Eté**	**Présence exceptionnelle**	**Absence exceptionnelle**	**Présence planifiée**	**Vacances**	**Fête**
Auto	*Auto*	**Jour**	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Jour*
Jour	Jour	*Jour*	*Jour*	*Jour*	*Jour*	*Jour*	*Jour*	*Jour*	*Jour*
Abaisser	Auto	Jour	*Arrêt*	*Auto*	*Auto*	*Arrêt*	*Auto*	*Arrêt*	*Jour*
Eté	Auto	Jour	Auto	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Jour*
Présence exceptionnelle	Auto	Jour	Auto	Auto	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Auto*	*Jour*
Absence exceptionnelle	Auto	Jour	Arrêt	Auto	Auto	*Arrêt*	*Auto*	*Arrêt*	*Jour*
Présence planifiée	Auto	Jour	Auto	Auto	Auto	Auto	*Auto*	*Auto*	*Jour*
Vacances	Auto	Jour	Arrêt	Auto	Auto	Arrêt	Auto	*Arrêt*	*Jour*
Fête	Jour	Jour	Jour	Jour	Jour	Jour	Jour	Jour	*Jour*

Tableau 5.2: Modes de production d'eau chaude

5.3.2.2 Mode automatique

En mode Automatique, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre «Eau chaude sanitaire» et des plages horaires programmées. Les plages horaires pour la production d'eau chaude sont réglées par le biais de la fonction «Programmes horaires». Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine pour la production d'eau chaude.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.2.3 Mode Été

En mode Été, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre «Eau chaude sanitaire» et des plages horaires programmées. Les plages horaires pour la production d'eau chaude sont réglées par le biais de la fonction «Programmes horaires». Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine pour la production d'eau chaude.

À l'intérieur des plages horaires, la production d'eau chaude est activée et maintient la température d'eau chaude réglée dans le ballon d'eau chaude sanitaire. La production d'eau chaude est désactivée en dehors des plages horaires.

5.3.2.4 Confort

En mode Confort, la production d'eau chaude est régulée en fonction de la température désirée qui a été définie pour le paramètre «Eau chaude sanitaire», sans tenir compte des plages horaires.

5.3.2.5 Mode Réduit

La production d'eau chaude est désactivée et la fonction de protection antigel activée.

5.3.2.6 Arrêt Installation

La préparation est désactivée et la fonction de protection antigel est activée.

5.3.3 Modes de fonctionnement pour la circulation

Le mode de fonctionnement pour la circulation correspond toujours au mode de fonctionnement de la préparation. Vous ne pouvez pas régler de mode de fonctionnement différent.

5.3.3.1 Mode automatique

Le mode automatique régule la circulation de l'eau chaude dans les conduites d'eau chaude selon les plages horaires réglées. Pendant ces plages horaires, la circulation est activée, et en dehors des plages horaires elle est désactivée.

5.3.3.2 Été

Le mode Été régule la circulation de l'eau chaude dans les conduites d'eau chaude selon les plages horaires réglées. Pendant ces plages horaires, la circulation est activée, et en dehors des plages horaires elle est désactivée.

5.3.3.3 Confort

La circulation est activée et les plages horaires relatives à la circulation ne sont pas prises en considération.

5.3.3.4 Mode Réduit

La circulation est désactivée et la fonction de protection antigel activée.

5.3.3.5 Arrêt

La circulation est désactivée.

5.4 Modes de fonctionnement spéciaux

Vous pouvez activer les modes de fonctionnement spéciaux directement depuis n'importe quel mode de fonctionnement en appuyant sur la touche de sélection droite «Modes».

Si une installation de chauffage est équipée de deux circuits de chauffage, le mode de fonctionnement activé ne s'applique qu'au circuit préréglé par l'installateur agréé.

Si l'installation de chauffage est équipée de deux circuits de chauffage et que les deux circuits de chauffage sont activés, vous pouvez également activer un mode de fonction-

nement spécial avec la touche de sélection gauche «Menu». Sous «Réglages» apparaît l'élément de liste «Modes» qui présente les circuits de chauffage. Dans ce cas, vous pouvez régler séparément le mode de fonctionnement spécial pour chaque circuit de chauffage.

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'un mode de fonctionnement spécial signale comment accéder à ce mode de fonctionnement spécial au sein de la structure des menus.

5.4.1 Charge forcée du ballon

«Modes» → «Charge forcée du ballon»

– Si vous avez désactivé la production d'eau chaude ou si vous avez besoin d'eau chaude en dehors d'une plage horaire programmée, activez le mode de fonctionnement spécial «Charge forcée du ballon». Ce mode de fonctionnement spécial amène ponctuellement l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à la température d'«eau chaude sanitaire» désirée qui a été paramétrée. Il se désactive une fois la température atteinte ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.2 Rafraîchissement

«Modes» → «Rafraîchissement»

– En cas de grande chaleur estivale et de forte montée en température dans les pièces, activez le mode spécial «Rafraîchissement». Vous devez alors spécifier combien de jours ce mode spécial doit rester activé. Si vous activez la fonction «Rafraîchissement», vous ne pouvez pas déclencher simultanément la fonction de chauffage. La fonction «Rafraîchissement» est prioritaire sur le chauffage.
– Si l'affichage indique «Rafraîchissement pendant (réglage) jours», vous pouvez directement ajuster la température prédéfinie pour le circuit de chauffage avec le bouton tournant, par le biais de la fonction «Températures désirées».
– Le réglage est valable tant que le mode de fonctionnement spécial est actif. Le mode spécial est désactivé une fois que les jours spécifiés sont écoulés ou si la température extérieure descend en dessous de 4 °C.

En cas de raccordement d'un module mélangeur **'VR61/3'**, le point «Températures désirées» fait aussi apparaître l'entrée de liste «CIRCUIT 2».

L'affichage «Temp. désirée été» permet de modifier uniquement la température correspondant au circuit de chauffage préréglé par votre installateur spécialisé au moment de l'installation, en agissant sur le bouton tournant. Si vous souhaitez régler séparément la température pour les deux circuits de chauffage, utilisez la fonction «Températures désirées».

5.4.3 Fête

«Modes» → «Fête»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Fête»

– Pour enclencher temporairement le circuit de chauffage, la production d'eau chaude et la circulation, à l'occasion d'une fête par exemple, vous devez activer le mode de fonctionnement spécial «Fête».

Ainsi, vous n'avez pas besoin de modifier les réglages de l'installation de chauffage pour de courtes périodes. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température «de confort» désirée, selon les plages horaires paramétrées.

Si l'écran indique «Mode Fête actif», vous pouvez régler la température «de confort» désirée pour le circuit de chauffage à l'aide du sélecteur.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé lorsque la plage horaire suivante est atteinte ou si vous l'annulez avant. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.4 Absence exceptionnelle

«Modes» → «Absence exceptionnelle»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Absence exceptionnelle»

– Si vous êtes absent de chez vous pendant seulement une journée, par ex. en cas d'excursion d'une journée, activez le mode de fonctionnement spécial «Absence exceptionnelle». Ainsi, vous n'avez pas besoin de modifier des plages horaires que vous avez par ex. réglées avec une augmentation de la température ambiante pendant la journée. Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante sur la température désirée «Réduit».

La préparation et la circulation sont désactivées et la protection antigel est activée.

Si «Absence exceptionnelle active» est affiché à l'écran, vous pouvez régler la température désirée «Réduit» pour le circuit de chauffage au moyen du bouton rotatif.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24h00 ou si vous annulez auparavant le mode de fonctionnement spécial. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.5 Présence exceptionnelle

«Modes» → «Présence exceptionnelle»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Présence exceptionnelle»

– Si vous passez un jour de la semaine chez vous, par ex. un jour férié, activez le mode de fonctionnement spécial

«Présence exceptionnelle». Ce mode de fonctionnement spécial active pour une journée le «Mode Automatique» avec les réglages spécifiés pour le jour «Dimanche» au niveau de la fonction «Programmes horaires». Lorsque «Présence exceptionnelle active» est affiché sur l'écran, vous pouvez régler la température désirée (Jour) pour le circuit de chauffage au moyen du bouton rotatif. Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24h00 ou si vous annulez auparavant le mode de fonctionnement spécial. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.6 1 x boost ventilation

«Modes» → «Boost ventilation»

«Menu» → «Réglages» → «Modes» → «CIRCUIT 1» et éventuellement «CIRCUIT 2» → «Boost ventilation»

– Si vous souhaitez désactiver le circuit de chauffage pendant l'aération des pièces d'habitation, activez le mode de fonctionnement spécial «1 x boost ventilation» . Ce mode de fonctionnement spécial désactive le circuit de chauffage pendant 30 minutes. La fonction de protection antigel est activée, la préparation et la circulation restent en service. Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement après l'écoulement des 30 minutes ou si vous annulez auparavant le mode de fonctionnement spécial. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.5 Messages

5.5.1 Message d'entretien

Si un entretien est nécessaire, le régulateur affiche un message d'entretien à l'écran.



Attention !

Risque d'endommagement de l'installation de chauffage dû à l'absence de maintenance !

Un message de maintenance signale la nécessité d'un entretien de l'installation de chauffage par l'installateur agréé. Si vous n'observez pas le message de maintenance, il peut en résulter des dommages matériels ou une panne de l'installation de chauffage.

▶ Lorsque le régulateur affiche un message de maintenance, contactez un installateur agréé.

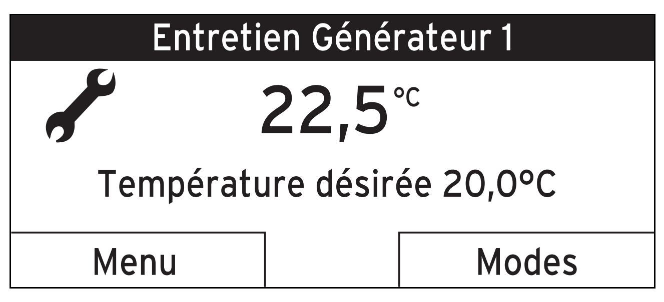


Illustration 5.4: Exemple de message d'entretien

Les messages d'entretien pouvant apparaître sont les suivants :

– «Entretien chaudière»
– «Entretien» (de l'installation de chauffage)

5.5.2 Message d'erreur

Si un défaut survient sur l'installation de chauffage, le régulateur affiche un message d'erreur à l'écran.



Attention !

Risque d'endommagement de l'installation de chauffage dû à l'absence d'élimination de défauts !

Un message d'erreur signale la nécessité d'un dépannage ou d'une réparation de l'installation de chauffage par l'installateur agréé. Si vous n'observez pas le message d'erreur, il peut en résulter des dommages matériels ou une panne de l'installation de chauffage.

▶ Lorsque le régulateur affiche un message d'erreur, contactez un installateur agréé.

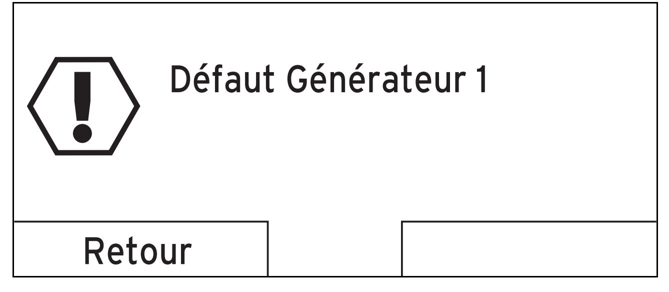


Illustration 5.5: Exemple de message d'erreur

Si le régulateur affiche un message d'erreur à la place de l'affichage de base et que vous appuyez sur la touche de fonction gauche «Retour», l'affichage de base réapparaît.

Vous pouvez également relever les messages d'erreur actuels dans « Menu → Informations → Etat de l'installation → Etat actuel ». Dès lors qu'il y a un message d'erreur pour l'installation de chauffage, le niveau de réglage «Etat ac-

tuel» affiche la valeur «Défaut». Dans ce cas, la touche de fonction droite est associée à la fonction «Afficher».

6 Économies d'énergie

6.1 Réglage de la température ambiante

Normalement, il n'est pas nécessaire de chauffer la chambre à coucher ou des pièces rarement occupées à une température de 20 °C.

▶ Adaptez la température ambiante à l'usage destiné de la pièce concernée.
▶ Réglez la température ambiante pour qu'elle soit tout juste suffisante pour votre confort.



Remarque
Chaque degré dépassant cette température entraîne une augmentation de la consommation d'énergie d'environ 6 %.

6.2 Abaissement de la température ambiante

Le plus simple et le plus sûr consiste à abaisser la température via des appareils de régulation, à l'aide de programmes horaires sélectionnables au cas par cas.

Diminuer la température ambiante de plus de 5 °C ne vous permet pas de réaliser des économies supplémentaires, puisque la période de plein chauffage suivante nécessiterait alors une consommation d'énergie accrue. C'est pourquoi une réduction encore plus importante de la température n'est conseillée qu'en cas d'absence prolongée, par ex. de départ en vacances.

▶ Abaissez la température ambiante en votre absence et pendant les périodes de repos nocturne.
▶ Sélectionnez une température ambiante plus basse pour les phases d'abaissement que pour les phases de plein chauffage.
▶ En cas d'absence prolongée, réglez la température en utilisant la fonction «Vacances».

6.3 Chauffage uniforme

Si vous ne chauffez qu'une pièce ou seulement quelques pièces de votre habitat, les pièces avoisinantes non chauffées seront chauffées en même temps via les murs, les portes, les fenêtres, le plafond et le sol. La puissance des radiateurs des pièces chauffées n'est pas suffisante pour un tel type de fonctionnement. En effet, les pièces chauffées ne le sont pas suffisamment (le même effet se produit si les portes séparant les pièces chauffées des pièces non chauffées ou seulement chauffées de façon limitées restent ouvertes).

▶ Chauffez toutes les pièces de votre habitat uniformément et selon leur usage.

6.4 Utilisation des robinets thermostatiques et des régulateurs commandés par la température extérieure ou du régulateur de température ambiante

Les robinets thermostatiques sur tous les radiateurs respectent exactement la température ambiante réglée. Si la température ambiante dépasse la valeur réglée au niveau de la tête de sonde, le robinet thermostatique se ferme automatiquement. Quand la température redescend en dessous de la valeur réglée, le robinet thermostatique s'ouvre à nouveau.

Exception : les robinets thermostatiques sur les radiateurs qui se trouvent dans la pièce où est monté le régulateur doivent être entièrement ouverts. Les radiateurs sont alors régulés par l'intermédiaire du régulateur et la température ambiante réglée est ainsi respectée.

▶ Adaptez la température ambiante à vos besoins au moyen des robinets thermostatiques. Les robinets thermostatiques et le régulateur commandé par la température extérieure ou le régulateur de température ambiante permettent un fonctionnement économique de votre installation de chauffage.

6.5 Ne pas couvrir les appareils de réglage

L'appareil de réglage doit pouvoir détecter sans obstacle l'air circulant dans la pièce. Les robinets thermostatiques couverts peuvent être équipés de sondes à distance et continuent ainsi à fonctionner.

▶ Ne recouvrez pas vos appareils de réglage par un meuble, des rideaux ou tout autre objet.

6.6 Production d'eau chaude économique

▶ Réglez la température d'«eau chaude sanitaire» désirée dans le ballon d'eau chaude pour qu'elle soit tout juste suffisante à vos besoins, et en aucun cas sur une valeur supérieure à 60 °C.
▶ Utilisez également la fonction «Programmes horaires» pour la production d'eau chaude en «mode Automatique» ou «Eté». Réglez les plages horaires de manière à ce que l'eau arrive à la température d'«eau chaude sanitaire» désirée lorsque vous en avez besoin, par exemple le matin, lorsque vous vous levez et le soir, lorsque vous êtes de retour chez vous.
▶ Si vous n'avez pas besoin d'eau chaude pendant une période prolongée, désactivez la production d'eau chaude.
▶ Si vous avez rarement besoin d'eau chaude ou s'il vous en faut en dehors des plages horaires réglées, utilisez la fonction «Charge forcée du ballon».
▶ Utilisez la fonction «Programmes horaires» pour la circulation, afin de réaliser des économies d'énergie. De ce fait, de l'eau chaude sera immédiatement à votre disposition au niveau du robinet d'eau lorsque vous en avez besoin. Pendant le reste du temps, la pompe de circulation est désactivée et vous devrez laisser couler l'eau

un peu plus longtemps jusqu'à ce que de l'eau chaude s'écoule du robinet d'eau par exemple.

6.7 Aération des pièces d'habitation

Une aération brève avec fenêtre grande ouverte est bien plus efficace et économe en énergie qu'une fenêtre à soufflet ouverte pendant une longue durée. Un renouvellement d'air suffisant est garanti sans refroidissement inutile ni perte d'énergie.

- ▶ Pendant la période de chauffage, n'ouvrez les fenêtres que pour aérer et non pour réguler la température.
- ▶ Pendant l'aération, fermez tous les robinets thermostatiques se trouvant dans la pièce.
- ▶ Si vous disposez d'un régulateur de température ambiante, réglez-le sur la température minimum.
- ▶ Utilisez le mode de fonctionnement spécial «1 x boost ventilation »pour réguler l'installation de chauffage de façon économique en énergie pendant l'aération complète.

6.8 Rafraîchissement des pièces

- ▶ Si la température extérieure est supérieure à la température ambiante, fermez les fenêtres.
- ▶ Si la température extérieure est inférieure à la température ambiante, coupez le rafraîchissement et ouvrez les fenêtres.
- ▶ N'abaissez pas la température ambiante de plus de 5 °C par rapport à la température extérieure.

7 Entretien et dépannage

7.1 Nettoyage du régulateur

1. Nettoyez le boîtier du régulateur avec un chiffon humide.
2. N'utilisez pas de produits de nettoyage ou de produits abrasifs pouvant endommager les éléments de commande ou l'écran.

7.2 Détection et élimination des dérangements

Défaut	Cause	Élimination des défauts
Écran sombre	Erreur de l'appareil	– Éteignez le générateur env. 1 minute en agissant sur l'interrupteur principal, puis rallumez-le. – Si le défaut persiste, contactez votre installateur spécialisé.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur		
Aucune modification de l'affichage malgré l'actionnement des touches de sélection		

Tableau 7.1: Détection et élimination des dérangements

8 Mise hors service

8.1 Remplacement du régulateur

S'il est nécessaire de remplacer le régulateur de l'installation de chauffage, il faut d'abord mettre l'installation de chauffage hors service.

Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

8.2 Recyclage et mise au rebut

Le régulateur ainsi que l'emballage de transport sont composés principalement de matériaux recyclables.

Appareil

Si votre appareil Vaillant porte ce marquage, c'est qu'il ne peut pas être jeté avec les déchets ménagers lorsqu'il ne fonctionne plus.

- ▶ Dans ce cas, vous devez veiller à ce que votre appareil Vaillant ainsi que ses éventuels accessoires soient déposés dans un point de collecte adapté une fois leur durée de vie écoulée.

Cet appareil Vaillant relève de la législation relative à la mise en circulation, la reprise et l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques (loi sur les équipements électriques et électroniques) et doit donc pouvoir être déposé gratuitement dans un point de collecte local.

Emballage

La mise au rebut de l'emballage de transport est prise en charge par la société d'installation qui a installé l'appareil.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Garantie constructeur

Pour: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Conditions de garantie

Pour: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic…) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Garantie

Pour: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, leur mise en service et leur entretien soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant sont soumis aux garanties prévues par la loi à l'exception des cas où leur défaillance trouverait son origine dans des faits qui leur sont extérieurs, en ce compris notamment :

– défaut d'installation, de règlage ou de mise en service des produits, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations de Vaillant et notamment de la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels en charge de l'installation, de la mise en service ou de la maintenance des produits ;
– défaut d'entretien des produits ;
– défaut des installations ou appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
– stockage inapproprié des produits ;
– usage anormal ou abusif des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
– existence d'un environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits (en ce compris caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, protections inadaptées, etc) ;
– acquisition et/ou installation des produits dans un pays autre que la France métropolitaine.

9.2 Service après-vente

Vaillant Sàrl

Pour: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Suisse

Service après-vente tél.: +41 26 409 72-17

Service après-vente tél: +41 26 409 72-19

Service après-vente

Pour: Belgique

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgique

Service après-vente: +32 2 334 93 52

10 Caractéristiques techniques

10.1 Régulateur

Désignation	Valeur
Tension de service Umax	24 V
Consommation électrique	<50 mA
Section des câbles de raccordement	0,75 ... 1,5 mm²
Type de protection	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante maximale admissible	50 °C
Hauteur	115 mm
Largeur	147 mm
Profondeur	50 mm

Tableau 10.1: Régulateur

11 Index des termes techniques

11.1 Niveau de sélection

Un niveau de sélection vous permet d'accéder au niveau suivant de la structure des menus ou aux réglages que vous pouvez modifier.

11.2 Mode

Le mode de fonctionnement, ou mode, détermine les modalités de régulation de l'installation de chauffage, par ex. fonctionnement automatique ou manuel.

11.3 Récepteur DCF77

Un récepteur DCF77 reçoit un signal horaire. Le signal horaire règle automatiquement la date et l'heure. La date et l'heure garantissent une commutation automatique entre l'heure d'été et l'heure d'hiver.

11.4 Niveau de réglage

Le niveau de réglage permet de sélectionner et de modifier les valeurs paramétrées.

11.5 Temporisation de la protection antigel

Dans les maisons bien isolées, la fonction de protection antigel n'a pas besoin d'être activée dès que la température extérieure descend en dessous de 4 °C. L'installateur spécialisé peut alors paramétrer une temporisation (retard).

11.6 Circuit de chauffage

Un circuit de chauffage est un système à circuit fermé composé de conduites et de consommateurs de chaleur (par ex. radiateurs). L'eau réchauffée provenant de la chaudière s'écoule dans le circuit de chauffage et revient vers la chaudière sous forme d'eau refroidie.

11.7 Installation de chauffage

L'installation de chauffage chauffe l'habitation et produit de l'eau chaude. En règle générale, une installation de chauffage comprend au moins un circuit de chauffage. Il est toutefois possible de raccorder des circuits de chauffage supplémentaires, par exemple pour l'alimentation de plusieurs logements ou d'un chauffage supplémentaire au sol.

11.8 Légionnelles

Les légionnelles sont des bactéries vivant dans l'eau. Elles se propagent rapidement et peuvent entraîner des maladies pulmonaires graves. Les légionnelles sont présentes là où une eau réchauffée présente les conditions optimales pour leur multiplication. Un chauffage de courte durée de l'eau à une température supérieure à 60 °C les tue.

11.9 Température de réduit

La température de réduit est la température jusqu'à laquelle le régulateur fait descendre la température ambiante en dehors des plages horaires réglées (fonctionnement nocturne).

11.10 Température ambiante

La température ambiante est la température effectivement mesurée à l'intérieur de l'habitation.

11.11 Type de protection

Le type de protection indique l'aptitude des appareils électriques pour différentes conditions environnementales ainsi que le degré de protection des personnes contre les dangers potentiels lors de l'utilisation de ces appareils.

11.12 Classe de protection

La classe de protection indique la classification et l'identification des appareils électriques concernant les mesures de sécurité existantes permettant d'empêcher un choc électrique.

11.13 Énergie solaire accumulée

Énergie thermique acquise pendant une période définie (le plus souvent sur une année) par une installation solaire. Cette énergie thermique est utilisée à des fins de réchauffement du ballon d'eau chaude sanitaire.

11.14 Message d'état

Un message d'état apparaît lorsque vous activez un mode de fonctionnement spécial. Il reste affiché tant que le mode de fonctionnement spécial est actif.

11.15 Température de confort

La température de confort, c'est la température «de confort» désirée, c'est-à-dire celle à laquelle vous souhaitez chauffer votre logement (Confort).

11.16 Robinet thermostatique

Les robinets thermostatiques sont montés sur les radiateurs et régulent la température ambiante en fonction de la valeur réglée. Lorsque la température ambiante dépasse la valeur préréglée, le robinet thermostatique réduit le débit d'eau chaude. Lorsque la température ambiante parvient sous la valeur réglée, le robinet thermostatique s'ouvre, le débit de l'eau chaude est augmenté et la température ambiante augmente à nouveau.

11.17 Energie environnementale accumulée

Il s'agit de l'énergie thermique issue de l'environnement (sol, air, eau) sur une période donnée (généralement une année). Cette énergie thermique est utilisée pour le chauffage.

11.18 Temps de précoupure

Si un temps de précoupure a été réglé, l'installation de chauffage n'est pas chauffée inutilement à la température désirée «Jour» pendant le temps de précoupure défini avant la fin d'une plage horaire active.

11.19 Température de départ

La chaudière réchauffe l'eau qui est pompée à travers l'installation de chauffage. La température de départ est la température de l'eau transportée dans l'installation de chauffage après avoir été chauffée par la chaudière.

11.20 Pompe à chaleur

Le principe de fonctionnement de la pompe à chaleur est identique à celui d'un réfrigérateur. Le réfrigérateur extrait la chaleur qu'il renferme pour la restituer à l'extérieur, tandis que la pompe à chaleur extrait les calories situées à l'extérieur pour les restituer à la maison sous forme d'énergie thermique. Le fonctionnement est donc inversé.

11.21 Production d'eau chaude

La chaudière chauffe l'eau se trouvant dans le ballon d'eau chaude sanitaire pour l'amener à la température désirée correspondant au paramètre «Eau chaude sanitaire». Lorsque la température dans le ballon d'eau chaude sanitaire baisse d'une certaine valeur, l'eau est à nouveau réchauffée jusqu'à ce qu'elle atteigne à nouveau la température d'«eau chaude sanitaire» désirée.

11.22 Régulation en fonction de la température extérieure

Modification automatique de la température de départ en fonction de la température extérieure.

La température extérieure est mesurée par le biais d'une sonde séparée située à l'air libre, puis est transmise au régulateur. En cas de températures extérieures basses, le régulateur augmente la température de départ, et en cas de températures extérieures plus élevées, il l'abaisse.

11.23 Plages horaires

Une plage horaire est un intervalle de temps prédéfini. C'est l'intervalle de temps au cours duquel le circuit de chauffage, la production d'eau chaude ou la circulation est en marche.

11.24 Programme horaire

Les programmes horaires vous permettent de réguler l'installation de chauffage de sorte que le circuit de chauffage et l'eau chaude sanitaire soient bien à la température désirée que vous avez définie au cours des intervalles spécifiés.

11.25 Circulation

Une pompe de circulation pompe de l'eau chaude dans le circuit à travers les conduites d'eau chaude. De ce fait, les conduites d'eau chaude ne se refroidissent pas excessivement. Si vous ouvrez un robinet d'eau, de l'eau chaude s'écoule immédiatement du robinet. Vous pouvez régler des plages horaires pour la circulation afin de réaliser des économies d'énergie.

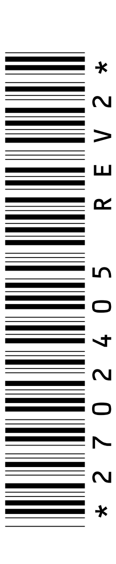
11.26 Niveau d'accès pour l'utilisateur

Ce niveau d'accès contient toutes les fonctions que l'utilisateur peut modifier lui-même.

11.27 Niveau d'accès installateur spécialisé

Le niveau d'accès contient des fonctions supplémentaires pour l'installateur spécialisé et qui ne doivent pas être modifiées sans connaissances spécifiques. Ce niveau d'accès est réservé à l'installateur spécialisé et par conséquent protégé par un code d'accès.

Index



0020116708_02

VAILLANT GROUP FRANCE
"Le Technipole" ▮ 8, Avenue Pablo Picasso
F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone +33 1 49 74 11 11 ▮ Fax +33 1 48 76 89 32
Assistance technique +33 826 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ▮ Ligne Particuliers +33 9 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)
www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15 ▮ B-1620 Drogenbos
Tél. +32 2 334 93 00 ▮ Fax +32 2 334 93 19
Service après-vente +32 2 334 93 52 ▮ Service après-vente +32 2 334 93 52
Klantendienst +32 2 334 93 52
info@vaillant.be ▮ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43 ▮ CH-1752 Villars-sur-Glâne
Tél. +41 26 409 72-10 ▮ Fax +41 26 409 72-14
Service après-vente tél. +41 26 409 72-17 ▮ Service après-vente tél +41 26 409 72-19
romandie@vaillant.ch ▮ www.vaillant.ch